

Cote du document: EB 2011/104/R.11
Point de l'ordre du jour: 8
Date: 16 novembre 2011
Distribution: Publique
Original: Français

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

République démocratique du Congo

Programme d'options stratégiques pour le pays

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Bernard Hien

Chargé de programme de pays
téléphone: +242 055179906
courriel: b.hien@ifad.org

Ambrosio Barros

Chargé de programme de pays associé
téléphone: +39 06 5459 2196
courriel: a.barros@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent quatrième session
Rome, 12-14 décembre 2011

Pour: **Examen**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA	iii
Résumé de la stratégie pour le pays	iv
I. Introduction	1
II. Le contexte du pays	1
A. Économie, agriculture et pauvreté rurale	1
B. Politiques, stratégies et contexte institutionnel	4
III. Enseignements tirés de l'expérience du FIDA dans le pays	6
A. Résultats, impact et performance des opérations antérieures	6
B. Enseignements tirés	7
IV. Cadre stratégique du FIDA pour le pays	8
A. Avantage comparatif du FIDA	8
B. Objectifs stratégiques	9
C. Perspectives d'innovation	10
D. Stratégie de ciblage	11
E. Articulation au niveau des politiques	11
V. Gestion du programme	11
A. Gestion du COSOP	11
B. Gestion du programme de pays	12
C. Partenariats	12
D. Gestion des savoirs et communication	13
E. Cadre de financement SAFP	13
F. Risques et gestion des risques	14
Appendices	
I. Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP	1
II. Situation économique du pays	3
III. Cadre de gestion des résultats du COSOP	5
IV. Cadre de gestion des résultats du précédent COSOP	7
V. Réserve de projets	8
Dossiers clés	
Dossier clé 1: Pauvreté rurale et secteur agricole et rural	14
Dossier clé 2: Matrice des organisations [Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces]	17
Dossier clé 3: Initiatives complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariats	24
Dossier clé 4: Identification du groupe cible, questions prioritaires et options envisageables	27

Sigles et acronymes

BAfD	Banque africaine de développement
CARG	Conseils agricoles et ruraux de gestion
CEAC	Communauté économique de l'Afrique centrale
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
CTB	Coopération technique belge
DFID	Ministère britannique du développement international
DSCR	Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FBSA	Fonds belge pour la sécurité alimentaire
FEC	Fédération des entreprises du Congo
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
IDH	Indice de développement humain
INADES	Institut africain pour le développement économique et social
INERA	Institut national pour l'étude et la recherche agronomiques
MINAGRI	Ministère de l'agriculture
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OP	Organisation paysanne
PCP	Programme de consolidation de la paix
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
PNSA	Programme national de sécurité alimentaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRAPE	Projet de relance agricole dans la province de l'Équateur
PRAPO	Programme de réhabilitation de l'agriculture dans le district de la Tshopo Province orientale
PTF	Partenaires techniques et financiers
REGIDESO	Régie de distribution d'eau
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SNSA	Service national des statistiques agricoles
SSADR	Stratégie sectorielle de l'agriculture et du développement rural
S&E	Suivi-évaluation
UGP	Unité de gestion du projet
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA

République démocratique du Congo

Activités financées par le FIDA

Document d'options stratégiques - COSOP 2012-2016



12-4-2011



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Carte compilée par le FIDA

Résumé de la stratégie pour le pays

1. Axé sur les résultats et produit des consultations avec les différentes parties prenantes sur le terrain, le présent programme d'options stratégiques pour la République démocratique du Congo (2012-2016) s'inscrit dans le droit fil du nouveau Cadre stratégique du FIDA (2011-2015) et contribuera à la réalisation des objectifs du nouveau Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (2012-2016) et de la Stratégie sectorielle de l'agriculture et du développement rural (SSADR) (2010-2015). Le COSOP s'intègre à la stratégie de relance du secteur agricole inscrite dans le Programme de consolidation de la paix (PCP, piloté par le système des Nations Unies, la Banque mondiale, l'Agence des États-Unis pour le développement international [USAID] et le Ministère britannique du développement international [DFID]) et s'aligne sur le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA).
2. La République démocratique du Congo, qui compte près de 70 millions d'habitants, est le deuxième plus grand pays d'Afrique et le deuxième poumon forestier du monde. Moteur de la croissance, les industries extractives et agricoles ne répondent toutefois pas aux besoins en production vivrière de la population, dont 95% ne mange pas à sa faim. L'insécurité alimentaire modérée à grave est surtout perceptible dans les zones rurales et forestières où l'agriculture reste peu performante et rudimentaire dans ses équipements et matériels et manque d'intrants agricoles modernes, de technologies et de financements. L'état très défectueux des pistes et routes agricoles ainsi que les coûts de transports et des taxes et autres prélèvements alourdissent la facture alimentaire des ménages, et les conflits latents déstabilisent la production agricole. Le régime alimentaire peu diversifié ajoute une dimension nutritionnelle et finit par détériorer l'intégrité physique des populations rurales, surtout les femmes et les jeunes qui se dirigent vers les centres urbains en quête de possibilités d'emploi.
3. En fonction des réalités observées dans les zones rurales enclavées et dans celles proches des grandes villes, et dans le cadre du PCP, le FIDA apporte son soutien aux initiatives nationales relatives à la relance agricole, la sécurité alimentaire et l'emploi des jeunes. Le COSOP aura donc deux objectifs stratégiques:
 - L'amélioration de l'accès à des services de production efficaces, à des technologies appropriées et aux marchés locaux pour les petits producteurs.
 - La professionnalisation des organisations paysannes (OP) afin qu'elles deviennent des partenaires économiques et des interlocuteurs clés dans les zones rurales.
4. Le COSOP sera harmonisé avec les trois programmes existants, l'accent étant mis sur le redimensionnement à la baisse de leurs activités – afin qu'ils puissent mieux répondre aux besoins en matière alimentaire et nutritionnelle – et sur l'affectation d'un financement accru pour le renforcement des capacités des OP afin qu'elles se professionnalisent, fournissent des services à leurs membres et deviennent des partenaires économiques et des interlocuteurs clés dans les zones rurales. Le FIDA s'efforcera de consulter ses partenaires pour qu'ils soutiennent des projets modèles favorisant la professionnalisation des OP en respectant les orientations du gouvernement relatives à l'approche de tout nouveau projet. À l'issue du COSOP, le FIDA devra avoir atteint les objectifs suivants: réduction de l'insécurité alimentaire dans les zones d'intervention des programmes en cours; acquisition par les OP des moyens techniques pour intégrer les filières en fonction des attentes du marché; amélioration du régime alimentaire et du niveau de vie (notamment du point de vue des aspects sociaux) des membres des OP grâce à leurs activités agricoles et aux revenus corollaires; et contribution au développement économique des zones d'intervention grâce aux possibilités d'emploi créées dans l'agriculture et les secteurs connexes.

République démocratique du Congo

Programme d'options stratégiques pour le pays

I. Introduction

1. Le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) 2003-2008 élaboré par le FIDA pour la République démocratique du Congo a été prolongé jusqu'à la fin 2011. Le présent COSOP couvre la période 2012-2016. Fruit de concertations continues avec les autorités congolaises, les représentants des bénéficiaires et les partenaires de développement, le COSOP tient compte du contexte actuel du pays¹. Il s'inscrit dans le droit fil du nouveau Cadre stratégique du FIDA (2011-2015) et contribuera à la réalisation des objectifs du nouveau Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR-2, pour 2011-2015 – en cours de formulation) dont les buts en matière d'agriculture sont alignés sur la Stratégie sectorielle de l'agriculture et du développement rural (SSADR, 2010-2015).
2. Dans un contexte post-conflit, ce COSOP s'inscrit dans le cadre de la Résolution 1925 du Conseil de sécurité des Nations Unies (adoptée en 2010), qui a mis en place la Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Faisant suite au rapport soumis le 1^{er} avril 2010 par le Secrétaire général de l'ONU, cette décision confirme l'entrée du pays dans une nouvelle ère de transition en vue d'une consolidation de la paix et d'un meilleur partenariat avec les Nations Unies. La Résolution 1925 encourage aussi les agences de l'ONU, en liaison avec d'autres partenaires techniques et financiers (PTF), à soutenir les efforts de la République démocratique du Congo en matière de consolidation de la paix et d'initiatives de développement contribuant à la stabilité du pays. Ayant pour finalité de contribuer à ces objectifs, le COSOP est aligné sur la stratégie de relance du secteur agricole inscrite dans le Programme de consolidation de la paix de la République démocratique du Congo (PCP). Piloté par le Système des Nations Unies, la Banque mondiale, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le Ministère britannique du développement international (DFID) et le FIDA², le PCP est en cours de formulation. Il s'aligne également sur le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) dont la charte a été signée par la République démocratique du Congo en mars 2011³.

II. Le contexte du pays

A. Économie, agriculture et pauvreté rurale

Situation économique générale

3. Avec une superficie de 2,35 millions de km² dont une forêt de 1,3 millions de km², le deuxième fleuve le plus long du continent, et une population estimée à près de 70 millions d'habitants (croissant à 2,9% par an selon la Banque mondiale), la République démocratique du Congo est le deuxième plus grand pays d'Afrique et le deuxième poumon forestier du monde (après l'Amazonie).
4. Si les élections présidentielles de 2006 ont permis l'amélioration de la situation politique, la consolidation démocratique et le maintien de la paix restent précaires. La tenue d'élections générales, prévues fin 2011, constitue en effet un test du système de gouvernance et un risque potentiel pour la stabilité du pays. Au niveau sécuritaire, les accords de paix de 2009 entre la République démocratique du Congo,

¹ Les différentes phases de ce processus participatif sont décrites à l'appendice I.

² La participation du FIDA au PCP se fait par le recrutement d'un agroéconomiste et d'un spécialiste en création d'emplois pour les jeunes, qui contribuent à la formulation de la stratégie de relance du secteur agricole élaborée par le PCP.

³ En s'alignant sur le PDDAA, la République démocratique du Congo s'est engagée à réaliser un taux de croissance annuelle d'au moins 6% dans le secteur agricole et réaffirme l'engagement, conformément à la Déclaration de Maputo, d'allouer au moins 10% du budget national à ce secteur.

les gouvernements rwandais et ougandais et le mouvement du Congrès national pour la défense du peuple sont fragilisés par un manque de consensus entre les parties sur le démantèlement des factions rebelles toujours actives dans l'est du pays. À l'ouest, l'enclavement, l'importance du chômage (surtout chez les jeunes), la pauvreté et la malnutrition sont la cause de fortes tensions dans les zones rurales (l'Ouest ayant en outre le sentiment d'avoir bénéficié d'une attention moindre que l'est du pays⁴). Ces difficultés expliquent aussi l'exode rural massif autour de villes situées le long des grands axes routiers. Ce contexte a amené le gouvernement et les principaux bailleurs de fonds à définir la consolidation de la paix, la réduction de la pauvreté et le développement comme les principales priorités du pays, aucune d'entre elles ne pouvant être durable sans les deux autres.

5. En 2010, le taux de croissance réel du PIB de la République démocratique du Congo est estimé à 6,1% contre 2,8% en 2009. L'économie congolaise repose principalement sur les relations commerciales internationales que le pays entretient et sur les investissements directs étrangers dont il bénéficie. Représentant respectivement de 10% à 15% et de 45% à 48% du PIB, les industries extractives et agricoles sont le moteur de la croissance⁵ mais ne répondent pas aux besoins en production vivrière pour la population qui ne mange pas à sa faim. Par ailleurs, dans ce pays post-conflit, la destruction des infrastructures de base (électricité, routes, transports, etc.) aggrave le déficit alimentaire du pays (en limitant notamment l'accès aux marchés) et constitue un obstacle à la réduction de la pauvreté.

Agriculture et pauvreté rurale⁶

6. **Agriculture.** La République démocratique du Congo est dotée de ressources naturelles (terres arables, forêts, biodiversité, eau) extraordinaires, en sus de ressources minières considérables. Seuls 10 des 80 millions d'hectares de terres arables sont actuellement cultivés; il existe par conséquent un vaste potentiel de croissance, soutenu par une grande diversité climatique et un important réseau hydrographique. L'agriculture est un secteur essentiel mais peu productif de l'économie nationale, employant près de 70% de la population active et contribuant à 40% du PIB national. La croissance annuelle de la production agricole, estimée à 3% par la Banque mondiale (y compris les productions destinées à l'exportation), étant inférieure à la croissance démographique, la production végétale vivrière totale (à l'exception du manioc et des légumes) ne suffit pas à couvrir les besoins alimentaires de la population. Ainsi, 95% de la population seraient dans une insécurité alimentaire modérée à grave, dont 25% dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë à grave. Cette insécurité est surtout perceptible dans les zones rurales et forestières où l'agriculture de subsistance reste peu performante et rudimentaire dans ses équipements et ses matériels, et ne bénéficie que de très peu d'intrants agricoles modernes (semences améliorées, boutures saines, engrais, pesticides), de technologies et de financements. En outre, l'état très défectueux des pistes et routes agricoles ainsi que les coûts de transports et des taxes et autres prélèvements (par certains agents de l'administration locale et provinciale) alourdissent la facture alimentaire des ménages⁷, tandis que les conflits latents déstabilisent la production agricole. Le régime alimentaire peu diversifié dans ces zones (il repose surtout sur la consommation du manioc) ajoute par ailleurs une

⁴ Comme l'indiquent les orientations stratégiques du PCP, l'ouest de la République démocratique du Congo connaît plus de difficultés d'accès en raison de son étendue territoriale, de l'importance de son peuplement (70% de la population du pays) et du réseau hydrographique rendant les investissements parfois coûteux.

⁵ Ainsi, le repli de 4 points de la croissance économique nationale en 2009 (2,5%) par rapport à 2008 est dû à la baisse de la production et du niveau d'activité des industries extractives (diamant, pétrole, cobalt, cuivre, etc.) et agricoles (bois en grumes, cacao, huile de palme) destinées à l'exportation (dans un contexte de crise économique et financière mondiale).

⁶ Malgré la difficulté d'obtenir des données statistiques, les composantes agronomique et emploi des jeunes en milieu rural du PCP offrent une analyse plus détaillée sur l'agriculture et la pauvreté rurale.

⁷ Les frais de transport peuvent représenter jusqu'à 100% de la valeur des produits agricoles.

dimension nutritionnelle à l'insécurité alimentaire et détériore l'intégrité physique des populations rurales⁸.

7. La République démocratique du Congo a pris conscience que la politique agricole menée après l'indépendance, axée sur l'exportation de cultures commerciales (bois, café, cacao, huile de palme, etc.), a été défavorable aux cultures vivrières. Plus d'un tiers de la nourriture consommée est importé et subit donc les fluctuations des cours sur le marché international des matières premières; la hausse du prix des denrées alimentaires en 2007-2008 a ainsi eu des effets dramatiques. Cette situation a conduit le gouvernement à fixer parmi ses priorités l'amélioration de la performance de la production agricole vivrière (voir paragraphe 15).
8. **Pauvreté.** La lutte contre la pauvreté constitue toujours un défi: en 2009, le PNB par habitant était estimé à 170 USD, tandis qu'en 2010 l'Indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) plaçait la République démocratique du Congo au 168^e rang dans son classement portant sur 183 pays. Le rapport national 2010 sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement montre que la performance du pays en la matière est très faible. Les quelques progrès constatés concernent notamment l'éducation primaire pour tous, la réduction de la mortalité infantile ou encore la lutte contre le VIH/sida. En revanche, la République démocratique du Congo parvient difficilement à progresser dans la lutte qu'elle mène pour la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, pour l'amélioration de la santé maternelle, et pour la maîtrise du paludisme et d'autres maladies. Ainsi, selon une analyse menée par la Banque africaine de développement (BAfD), la pauvreté touche 72% des ménages en milieu rural et 59% en milieu urbain⁹. Les provinces de l'Équateur, de Bandundu, du Bas-Congo et Orientale comptent parmi les plus peuplées et les plus pauvres, avec pour les deux premières citées plus de 90% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté.
9. Cette population pauvre est très jeune, avec un âge médian s'établissant à 16,4 ans, selon l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Ces jeunes ruraux quittent les provinces en question pour fuir une pauvreté source de tensions et de conflits¹⁰ et se dirigent vers les zones rurales proches des grands centres urbains comme Lubumbashi, Kisangani et, surtout, Kinshasa (avec plus de 10 millions d'habitants) où ils espèrent trouver des possibilités d'emploi. Cette population jeune, manquant d'éducation et de compétences¹¹, constitue à la fois une menace pour la stabilité du pays (si elle reste pauvre et sans emploi) et une occasion pour le développement du pays (si elle bénéficie de formations et d'un accès à des technologies et services favorisant l'accès aux marchés et à l'entrepreneuriat). La forte pression démographique et le prix élevé des denrées alimentaires auxquels sont soumis ces zones et les centres urbains avoisinants en font de gigantesques marchés qu'il faut nourrir, et constituent un fort potentiel en matière d'emploi dans les secteurs agricole et connexes. En approvisionnant les centres urbains, ces zones pourraient devenir des pôles de croissance expérimentaux à la fois pour la nouvelle politique agricole de la République démocratique du Congo et sa stratégie de réduction de la pauvreté.

⁸ Selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), en 2007, 38% des enfants de moins de 5 ans souffraient de malnutrition chronique et 13% de malnutrition aiguë. De façon générale, malgré la pacification progressive du pays et le volume important de l'aide humanitaire d'urgence, la situation alimentaire et nutritionnelle ne s'est pas améliorée depuis 2001.

⁹ La dernière Enquête 1-2-3 date de 2004-2005 et offre un panorama de l'emploi, du secteur informel et de la consommation des ménages. Le FIDA mènera, en février et mars 2012, une étude approfondie de la pauvreté rurale et du secteur agricole et rural qui, outre la mise à jour de ces données, permettra de déterminer la situation de référence des indicateurs du cadre de gestion des résultats (à partir du Système de gestion des résultats et de l'impact [SYGRI]).

¹⁰ Le PCP fait référence à des conflits fonciers, ethnopolitiques, liés à l'exploitation des ressources naturelles ou encore aux problèmes des démobilisés/expulsés (des pays frontaliers).

¹¹ L'étude de la BAfD montre la forte corrélation entre le faible niveau d'instruction et le faible niveau de vie.

B. Politiques, stratégies et contexte institutionnel

Le contexte institutionnel national

10. *Institutions*. Les institutions nationales clés concernées par le développement agricole et rural et la sécurité alimentaire sont les Ministères de l'agriculture (MINAGRI), du développement rural, de l'environnement, conservation de la nature et tourisme, de la recherche scientifique, du commerce, et des petites et moyennes entreprises. Le Ministère du plan est chargé de la planification, de l'évaluation et du suivi de l'ensemble des investissements de l'État. Financée par la Banque mondiale, l'initiative de restructuration et de renouvellement des cadres cherche à renforcer les capacités du MINAGRI et du Ministère du développement rural, dont les ressources humaines se renouvellent difficilement et qui sont en général faiblement opérationnels, du fait notamment du manque de moyens financiers, d'équipements, de matériels et de capacités d'intervention du personnel¹².
11. *Décentralisation*. La constitution des gouvernorats, gouvernements et assemblées au niveau des provinces a favorisé la décentralisation de la gouvernance politique et du développement local. Ce processus tarde toutefois à se concrétiser au niveau des districts, territoires, secteurs et chefferies. Le projet d'appui à la décentralisation et au développement local (Fonds d'équipement des Nations Unies [FENU], PNUD et DFID) vise à accompagner la dynamique de mise en œuvre de la décentralisation et le développement des provinces par le biais, d'une part, des actions de renforcement de l'arsenal juridique et financier de la décentralisation¹³ et, d'autre part, "du transfert de compétences, du déploiement des outils de gestion des finances publiques au niveau provincial et des capacités humaines"¹⁴, rares dans ce contexte post-conflit.
12. *Organisations paysannes (OP)*. Les Conseils agricoles et ruraux de gestion (CARG), mis en place en 2009 par le MINAGRI au niveau des territoires, servent de forum d'échanges et de prise de décisions entre la société civile et les services publics. Les CARG ont favorisé le développement des OP dont la structuration, pour la plupart, reste néanmoins faible, et ont permis de renforcer leur volonté de devenir des interlocuteurs clés au service de chaque petit producteur-membre, aux côtés d'entreprises et de l'État¹⁵. Par ailleurs, l'émergence de cellules de plaidoyer telles que la "Concertation nationale des paysans producteurs agricoles du Congo" et le "Premier carrefour paysan", a contribué à l'adoption, en mai 2011, de la loi portant principes fondamentaux relatifs au secteur agricole. Membres de la commission chargée d'élaborer des mesures d'application de la loi agricole, plusieurs OP veillent à ce que cette loi prenne en compte l'accès à la terre des agriculteurs (petits et grands), la promotion de l'agriculture familiale, l'accès au crédit et aux marchés agricoles, la protection de l'environnement ou encore la participation des paysans à la prise de décisions¹⁶.
13. *Secteur privé*. Peu présent dans le secteur de l'agriculture vivrière, le secteur privé est en revanche très actif dans les activités agricoles destinées à l'exportation. Le cadre réglementaire reste toutefois inadapté pour la plupart des entrepreneurs souhaitant investir dans le secteur privé, en particulier l'agriculture vivrière (selon la Banque mondiale, la République démocratique du Congo est classée 175^e sur 183 pays pour le climat des affaires). Ces entrepreneurs doivent en effet prendre en

¹² On relève notamment, parmi les problèmes constatés, le manque de capacités en matière de planification et de suivi de la mise en œuvre des politiques et activités sectorielles, la forte concentration des techniciens au niveau central, et les conflits de rôle, fonctions et responsabilités entre les services nationaux et décentralisés, ainsi qu'entre les différents ministères. Le PCP prévoit donc de renforcer les formations et de résoudre cette question de faiblesse institutionnelle (dans des domaines aussi variés que le code foncier pour s'assurer de la maîtrise du code forestier par les paysans et favoriser une harmonisation du code foncier devant rendre plus équitable l'accès à la terre, les statistiques, l'ingénierie agronomique, etc.).

¹³ FENU, Programme d'appui à la décentralisation et au développement local (PADDL).

¹⁴ BAfD et OCDE, *Perspectives économiques en Afrique 2011* pour la République démocratique du Congo.

¹⁵ Discussions avec le porte-parole de la Confédération paysanne du Congo (COPACO) et avec des représentants d'OP dans le cadre d'ateliers d'échanges, d'août 2010 à juillet 2011.

¹⁶ Cf. *La Voix du paysan congolais*, avril 2011.

compte la destruction des outils de production, la rareté de la main-d'œuvre qualifiée ou encore les difficultés que rencontre la fourniture des biens et services par les grandes entreprises publiques du pays (Office national des transports, Société nationale d'électricité, Régie de distribution d'eau, Société nationale d'assurances, etc.)¹⁷. Toutefois, les réformes réalisées dans les domaines de la création d'entreprise, de l'octroi de permis de construire et du transfert de propriété, et la possible création de zones économiques spéciales (pour réduire les coûts d'investissement, de financement et d'exploitation)¹⁸ témoignent des efforts du pays pour attirer davantage d'investisseurs. Par ailleurs, le renforcement de la Fédération des entreprises du Congo, en tant que représentante du secteur privé au niveau des districts, peut contribuer au développement de l'agriculture vivrière.

14. *Finance rurale*¹⁹. Avec, en 2009, un compte bancaire pour 350 personnes, une agence bancaire pour un million d'habitants, 45 institutions de microfinance et la part des crédits à l'économie représentant moins de 10% du PIB, l'accès aux services financiers en République démocratique du Congo reste limité, voire inexistant, dans les zones rurales (les villes de Kinshasa et Lubumbashi représentent plus de 80% des opérations bancaires du pays). Outre l'étendue du territoire et les dégâts matériels et financiers causés par les conflits, cette situation résulte de la perte de confiance de la population vis-à-vis du système financier, consécutive à la crise des Coopératives d'épargne et de crédit dans les années 1990. Toutefois, l'existence d'une sous-direction de la microfinance à la Banque centrale du Congo, la mise en place d'un cadre juridique permettant le développement du secteur, ainsi que l'augmentation de la demande de services financiers par les populations rurales permettent d'envisager une amélioration du contexte pour le développement de la finance rurale.

La stratégie nationale de réduction de la pauvreté rurale

15. Couvrant la période 2012-2016, le DSCR-2 se propose de faire de l'agriculture, du bâtiment et des travaux publics, du transport, des services et du commerce les leviers du développement économique de la République démocratique du Congo²⁰. Les objectifs du DSCR-2 en matière agricole ont pour base la SSADR et le Programme national de sécurité alimentaire (PNSA)²¹. Ainsi, au cours des années 2012-2016, les actions du gouvernement viseront surtout "à relancer la production agricole dans les zones à fortes potentialités tout en développant un filet d'actions complémentaires de sécurité alimentaire en fonction des besoins dans toutes les localités en insécurité alimentaire"²². La priorité sera donnée à l'agriculture vivrière de type familial et industriel pratiquée dans des zones à *haut potentiel agricole* (offrant un meilleur rendement à l'hectare tout en respectant l'environnement, et une meilleure rémunération de la journée de travail), à *forte densité* (pour trouver plus facilement de la main-d'œuvre) et *ouverte aux marchés* (pour réduire les coûts de transport et faciliter l'accès à la demande). Ces zones se développeront notamment par la structuration du monde rural en mettant l'accent sur la participation des femmes et des jeunes sans emploi aux activités et au sein des organisations paysannes. Sur cette base, la SSADR a défini cinq axes stratégiques: i) accès aux marchés et amélioration des infrastructures rurales et des capacités commerciales; ii) amélioration de la production végétale, animale, halieutique et artisanale; iii) financement du secteur; iv) gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles et des ressources humaines; et v) organisation du monde rural en structures autogérées. Ces axes sont en parfaite

¹⁷ BAFD et OCDE, *Ibid.*

¹⁸ Discussions avec les autorités congolaises.

¹⁹ Cette section est issue de l'analyse proposée pour la composante relative aux aspects microfinance du PCP.

²⁰ Le DSCR-2 comporte cinq piliers: i) renforcer la bonne gouvernance, la paix et l'autorité de l'État; ii) favoriser la croissance favorable aux pauvres; iii) améliorer l'accès aux services sociaux et renforcer le capital humain; iv) protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique; et v) combattre le VIH/sida.

²¹ Ministères de l'agriculture et du développement rural, Stratégie sectorielle de l'agriculture et du développement rural, mars 2010, et Programme national de sécurité alimentaire, janvier 2011.

²² Cf. PNSA, p. ii-iii.

adéquation avec les cinq objectifs stratégiques définis dans le Cadre stratégique du FIDA 2011-2015²³.

Harmonisation et alignement

16. Sur la base des engagements pris suite à la signature de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, la collaboration et le partenariat avec le gouvernement et d'autres institutions clés seront renforcés. Outre qu'il contribuera à la réussite des cinq piliers du DSCR-2 (en particulier les piliers 2, 3 et 4) et de la stratégie agricole du PCP, le COSOP s'efforce de s'aligner sur les orientations et axes stratégiques fixés par la SSADR et le PNSA et sur les objectifs du PDDAA²⁴. Dans ce cadre, en plus du MINAGRI et du Ministère des finances, le FIDA étendra ses relations étroites aux Ministères du commerce et des petites et moyennes entreprises, aux agences du Système des Nations Unies ainsi qu'aux autres PTF. Par ailleurs, le COSOP veillera à la mise en œuvre de la recommandation du PCP visant à capitaliser les interventions du FIDA dans les zones rurales, en particulier dans les provinces Orientale et de l'Équateur (voir paragraphes 39, 40 et 41).

III. Enseignements tirés de l'expérience du FIDA dans le pays

A. Résultats, impact et performance des opérations antérieures

17. De 1980 à 1991 et depuis 2004, près de 361 000 ménages ont bénéficié des six programmes financés par le FIDA pour un coût total de plus de 153 millions d'USD, dont plus de 83 millions d'USD sous forme de prêts. Depuis 2004, le FIDA finance trois programmes qui couvrent trois provinces: le Programme de relance agricole dans la province de l'Équateur (PRAPE, 2005-2012, avec un financement complémentaire du Fonds belge pour la sécurité alimentaire [FBSA]); le Programme de réhabilitation de l'agriculture dans le district de la Tshopo Province orientale (PRAPO, 2007-2013, avec un financement complémentaire du FBSA); et le Programme intégré de réhabilitation de l'agriculture dans la province du Maniema (PIRAM, 2010-2019, avec un cofinancement du Fonds de l'OPEP pour le développement international).
18. Les objectifs stratégiques du COSOP 2003-2008 (soutenir la croissance de la production agricole; améliorer les circuits commerciaux; renforcer les capacités d'organisation des groupements de petits producteurs; et accroître l'accès des populations pauvres aux services sociaux de base) n'ont été atteints que très partiellement. Cela est dû au faible niveau de performance des programmes PRAPE et PRAPO, qui demeure inférieur aux attentes en termes d'amélioration du niveau de vie et des revenus des bénéficiaires. Ainsi, au 30 juin 2011 et donc à un an et demi de sa date d'achèvement, le PRAPE a pu seulement décaisser 53% du prêt du FIDA et près de 30% du don du FBSA, en réalisant 35% des activités prévues. L'examen à mi-parcours du PRAPO a montré qu'à deux ans et demi de sa date d'achèvement le projet n'avait décaissé que 22% du prêt du FIDA et 20% du don du FBSA, avec un taux de réalisation globale des activités estimé à 20%. L'examen du portefeuille de la République démocratique du Congo au 30 juin 2011 montre que la performance du programme de pays demeure, comme l'année précédente, modérément insatisfaisante.

²³ Le FIDA œuvre pour que les populations rurales pauvres améliorent leur sécurité alimentaire et leur nutrition, augmentent leurs revenus et renforcent leur capacité de résistance. Dans cette perspective, cinq objectifs stratégiques ont été identifiés: i) une base de ressources naturelles et d'actifs économiques à l'intention des populations rurales pauvres, femmes et hommes, plus résistante au changement climatique, à la dégradation de l'environnement et à la transformation des marchés; ii) un accès de ces populations à des services susceptibles de réduire la pauvreté et d'améliorer la nutrition, d'augmenter leurs revenus et de renforcer leur capacité de résistance dans un environnement évolutif; iii) des populations rurales pauvres, femmes et hommes, et leurs organisations mieux à même de gérer des entreprises agricoles et non agricoles rentables, durables et résistantes ou de tirer parti de possibilités de travail satisfaisantes; iv) des populations rurales pauvres, femmes et hommes, et leurs organisations en mesure d'influer sur les politiques et sur les institutions qui ont une incidence sur leurs moyens de subsistance; et v) un contexte institutionnel et politique susceptible de favoriser la production agricole et toute la gamme d'activités non agricoles connexes.

²⁴ Le PDDAA de la République démocratique du Congo est aligné sur la SSADR et le PNSA.

19. Les deux projets ont été en mesure de contribuer à la structuration de plusieurs organisations paysannes dynamiques qui commencent à s'approprier les principes de l'autopromotion en entreprenant notamment des actions sur fonds propres. Par ailleurs, avec des rendements multipliés par deux (pour le riz, le maïs, les arachides, etc.), voire par six (pour le manioc), et des spéculations plus saines et résistantes, la relance agricole par le PRAPE est en bonne voie. En revanche, les 3 300 ménages ciblés par le PRAPO ont produit deux fois moins de riz, de maïs, d'arachides et de niébé que prévu, en partie à cause du manque de connaissances en matière de conservation des semences. L'impact des deux projets et du programme de pays demeure en outre faible pour les services sociaux de base.
20. Plusieurs contraintes identifiées précédemment demeurent de véritables freins aux objectifs du COSOP 2003-2008. Il s'agit notamment:
- du manque de transparence dans le processus d'attribution des marchés relatifs aux travaux d'infrastructures rurales (constructions/réhabilitations de routes et de pistes rurales, d'écoles, de centres de santé, etc.), et du manque d'engagement (et donc d'appropriation) des bénéficiaires et des autorités locales pour l'entretien de ces infrastructures; et, simultanément, de la faiblesse des opérateurs locaux, qui sont rarement en mesure de réaliser les prestations pour les montants adjugés et ne parviennent pas à respecter les délais; et
 - de la faible maîtrise par les unités de gestion du projet (UGP) des questions relatives à la passation des marchés, à la gestion administrative et financière (en particulier les procédures de demande de retrait de fonds), au contrôle interne et au système de suivi-évaluation (S&E).

A. Enseignements tirés

21. **Supervision.** Les enseignements tirés des expériences de terrain ont confirmé que la supervision directe par le FIDA contribue au réajustement des activités des projets dans la mesure où elle permet de trouver des solutions face aux faiblesses des capacités identifiées. Comme le montre la mise en place du "programme prioritaire" pour le PRAPO²⁵, elle se caractérise par un suivi rapproché et continu. Par ailleurs, l'implantation de projets dans des zones d'accès difficile multiplie les défis et constitue un risque supplémentaire pour la bonne exécution et la gestion des projets. Tant pour les équipes chargées de la supervision que pour les prestataires de services responsables de l'exécution des activités sur une grande échelle, les contraintes de transport ont mis en évidence les limites du ciblage géographique (les sièges des trois projets en cours sont très difficilement accessibles, même avec les moyens de transport des Nations Unies). L'acheminement de matériaux et/ou de technologies de construction dans les zones des programmes demeure long et coûteux (cinq mois pour la construction de deux baleinières et sept mois pour leur transport fluvial de Kinshasa à Yangambi). Afin de minimiser ces risques, tout nouveau projet axé, dans le cadre du COSOP, sur la relance de la production agricole devra donc s'aligner sur le ciblage géographique défini par la SSADR et le PNSA.
22. **Mise en œuvre des activités.** Le recours à l'assistance technique pour certaines activités permet de pallier la faiblesse des capacités de mise en œuvre et de pilotage des activités et d'œuvrer à un transfert de savoir-faire aux prestataires nationaux dans une perspective de renforcement de leurs capacités. Ainsi, grâce à son partenariat avec l'Institut africain pour le développement économique et social (INADES), le FIDA a grandement contribué à l'établissement et à la promotion des

²⁵ Ce programme prioritaire propose un redimensionnement à la baisse des activités du projet et le recours à une assistance technique systématique avec un calendrier précis; il a été notifié au gouvernement de la République démocratique du Congo que si des dysfonctionnements importants perdurent et les résultats auprès des populations demeurent encore faibles et peu prometteurs d'ici au 31 décembre 2011, le FIDA sera obligé, conformément à ses procédures, de procéder à la clôture anticipée du projet.

OP. En finançant la formation de ces dernières à la gestion autonome, le FIDA a facilité l'appropriation des activités par des structures communautaires de base.

23. **Les objectifs stratégiques du COSOP 2003-2008.** Les bons résultats du PRAPE en matière de rendements des différentes cultures vivrières (plus saines et résistantes) montre que la relance agricole est possible en République démocratique du Congo. Dès lors qu'elles sont réunies au sein d'OP, les populations rurales sont tout à fait en mesure de maîtriser les techniques de production et de produire au-delà de leurs besoins. Toutefois, sans accès aux marchés et sans les outils de transformation, ces productions pourrissent, ce qui démotive ces mêmes populations. L'amélioration des circuits commerciaux et l'accès à des équipements de transformation s'avèrent indispensables pour confirmer ce potentiel agricole (Bumba, siège du PRAPE, pourrait devenir un pôle majeur de production de riz pour toute l'Afrique centrale) et valoriser les cultures.
24. **Disparités économiques et sociales.** Dans ce contexte post-conflit et de reconstruction, le COSOP prendra en considération les différences de réalité entre les zones rurales très enclavées et les zones proches des villes où les jeunes se réfugient en masse pour fuir la pauvreté rurale. Il doit ainsi rester centré sur des objectifs simples répondant, d'une part, aux besoins de base des populations rurales pauvres qui ne mangent pas à leur faim et des petits exploitants devant améliorer leurs moyens de production et, d'autre part, aux besoins alimentaires des villes comme Kinshasa et des jeunes sans emploi qui s'entassent à sa périphérie.

IV. Cadre stratégique du FIDA pour le pays

A. Avantage comparatif du FIDA

25. Sur la base de l'expérience acquise en République démocratique du Congo et dans les pays de la région, l'avantage comparatif du FIDA se caractérise par sa capacité à :
- établir, promouvoir et renforcer les capacités des OP en les formant à la gestion technique et financière autonome, comme cela se fait grâce à la collaboration avec INADES. À terme, cela contribuera non seulement à revaloriser le métier d'agriculteur auprès d'une population jeune sans emploi, mais aussi à faire de ces OP des acteurs économiques au service des populations rurales pauvres ayant noué des partenariats avec des opérateurs publics et privés. Le principe de consultation de la base (comités villageois, fédérations paysannes, etc.) appliqué par le FIDA concourt grandement à la définition des activités des programmes, à leur suivi et à leur appropriation par ces populations rurales;
 - mettre en œuvre, sur la base du rôle clé que jouent les OP, des approches innovantes pour la réduction de la pauvreté par le biais du ciblage des plus vulnérables (en particulier les populations autochtones, les femmes et les jeunes) dans les zones rurales (comme c'est le cas dans les territoires d'Isangi, en province Orientale) très enclavées et dans les zones situées à proximité de grands centres urbains. Ces approches peuvent constituer une base de transposition ou d'expansion par les autorités locales et centrales, mais aussi par le FIDA et ses partenaires de développement;
 - soutenir, dans un contexte post-conflit marqué par la difficulté de trouver une main-d'œuvre nationale qualifiée (dans les secteurs public et privé), le renforcement des capacités et développer des partenariats solides avec les ministères nationaux et provinciaux chargés des secteurs de l'agriculture, du développement rural, des infrastructures et travaux publics, de l'enseignement et de la recherche, du commerce et de l'industrie, du plan, ainsi qu'avec des services publics tels que le Service national des semences, l'Institut national pour l'étude et la recherche agronomiques (INERA), le Programme national de nutrition, etc.;
 - offrir un soutien pour l'analyse de stratégies centrées sur les expériences et les enseignements tirés des initiatives dans les secteurs de l'agriculture et de la réduction de la pauvreté rurale. Cela constituera une base utile pour la définition de stratégies et la prise de décisions par le MINAGRI afin que la République

démocratique du Congo puisse élaborer des politiques axées sur les populations rurales pauvres;

- collaborer dans le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies, qui permet d'assurer l'accès du gouvernement à l'expérience et l'expertise de l'ensemble des agences et organismes de l'ONU en vue de la mise en œuvre de ses politiques nationales; et
- être en mesure de mobiliser des sources de financement complémentaires pour ses initiatives sur le terrain (le Fonds de l'OPEP en ce qui concerne les infrastructures rurales, le Fonds pour l'environnement mondial, etc.).

B. Objectifs stratégiques

26. Réduire la pauvreté et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement sont les éléments clés du cadre de stratégie et de planification de la République démocratique du Congo aux niveaux central, provincial et local. En fonction des réalités observées dans les zones rurales enclavées et dans celles proches des grandes villes, et dans le cadre du PCP, le FIDA apporte son soutien aux initiatives nationales relatives à la relance agricole, la sécurité alimentaire et l'emploi des jeunes.

27. Le COSOP aura par conséquent deux objectifs stratégiques:

OS 1: L'amélioration de l'accès à des services de production efficaces, à des technologies appropriées et aux marchés locaux pour les petits producteurs.

Cela se fera par:

- *le soutien de la relance agricole afin de couvrir les besoins alimentaires de la population et d'exporter les excédents.* Le FIDA poursuivra ses efforts pour que le pays augmente et diversifie les ressources alimentaires qu'il produit. Cela contribuera à une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle (en particulier dans les zones rurales) et réduira en outre la dépendance de la population à l'égard des importations, et donc l'impact des fluctuations des prix du marché international;
- *l'appui à l'essor d'une économie locale ayant pour moteur les OP au service des petits producteurs et à l'écoute des besoins des consommateurs.* Dans un contexte où l'insécurité alimentaire prend la forme d'une offre qui (par sa rareté ou son coût trop élevé) ne répond pas à la demande, le FIDA s'assurera que les OP répondent à ces besoins de base tout en proposant des produits alimentaires variés et nutritifs. Les OP seront donc les bénéficiaires et les principaux acteurs des progrès technologiques que connaît l'agriculture avec l'augmentation de la productivité agricole et l'amélioration des variétés cultivées et des techniques de production.

OS 2: La professionnalisation des OP, afin qu'elles deviennent des partenaires économiques et des interlocuteurs clés dans les zones rurales.

Cela se fera par:

- *le soutien de la relance agricole et l'appui à l'insertion des jeunes et des femmes dans le secteur productif pour créer des possibilités génératrices de formations, d'emplois et de revenus dans les secteurs agricole et connexes (comme les travaux publics).* Les OP seront les intermédiaires de ce soutien et de cet appui, que ce soit dans le cadre des programmes en cours ou pour répondre à la pression démographique et alimentaire que connaissent les grandes villes comme Kinshasa. Le FIDA veillera à ce que les OP puissent s'intégrer dans les filières agricoles et y participer (notamment lorsqu'elles sont mises en place par des opérateurs privés) au niveau de la production, de la transformation, de la commercialisation et de la promotion des cultures que produiront leurs membres;
- *le renforcement des capacités des structures soutenant la formation des nationaux pour accroître l'offre en main-d'œuvre qualifiée et promouvoir un cadre institutionnel plus favorable au développement agricole.* Afin d'assurer

l'autonomisation des OP, leur participation dans la prise de décisions au niveau local et central, et leur attractivité professionnelle auprès d'opérateurs privés, le FIDA prévoira une allocation auprès d'organismes de formation (écoles, universités, etc.) rattachés aux ministères clés pour faire en sorte que les bénéficiaires aient plus facilement accès au capital foncier et pour favoriser le développement de l'économie rurale.

28. Les initiatives suivantes permettront par ailleurs de faciliter la réalisation de ces deux objectifs stratégiques:
- *définition de la stratégie du FIDA en concertation avec ses partenaires traditionnels (dans le cadre et en dehors du PCP: Système des Nations Unies, Banque mondiale, Bafd, Fonds de l'OPEP, etc.) en fonction de l'expertise de chacun.* Les initiatives du FIDA en faveur de la professionnalisation des agriculteurs et des OP pourront, par exemple, bénéficier du soutien apporté par l'USAID aux OP pour qu'elles accèdent à des services financiers. Une attention particulière sera donnée aux possibilités de cofinancement pilotées par le gouvernement;
 - *possibilités de trouver d'autres sources de financement, notamment auprès du secteur privé.* L'importance accrue des investissements du secteur privé dans l'agriculture et dans les politiques agricoles conduit le FIDA à axer son COSOP vers une plus grande participation d'opérateurs privés dans les initiatives de cofinancement et les opérations de don;
 - *aide au secteur agricole pour qu'il s'adapte au changement climatique.* L'impact potentiel du changement climatique sur l'environnement peut être important et augmenter l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité des populations rurales pauvres. Sur la base de la politique de ciblage du FIDA, l'adaptation des populations pauvres se fera par: i) la réduction de la vulnérabilité des systèmes de culture aux variations des températures et de la pluviométrie; et ii) l'encouragement au changement des modes d'utilisation des terres par les paysans pour répondre aux signaux envoyés par les marchés, notamment en matière de cultures issues de la bioéconomie.
29. À l'issue du COSOP, le FIDA devrait avoir: i) réduit l'insécurité alimentaire dans les zones d'intervention des programmes en cours; ii) donné aux OP et à leurs membres les moyens techniques d'intégrer les filières en fonction des attentes du marchés; iii) fait en sorte que les OP et leurs membres aient pu améliorer leur régime alimentaire et leur niveau de vie (notamment du point de vue des aspects sociaux) grâce à leurs activités agricoles et aux revenus corollaires; et iv) contribué au développement économique des zones d'intervention grâce aux possibilités d'emplois créées dans le secteur de l'agriculture et les secteurs connexes (industrie et services).

C. Perspectives d'innovation

30. Le COSOP 2012-2016 appuiera: i) une stratégie de gestion des savoirs et de la communication, mise en place conjointement par tous les programmes financés par le FIDA dans le pays; ii) une approche de S&E commune à tous les programmes, garantissant l'articulation avec le S&E du MINAGRI et permettant l'évaluation de la contribution du programme de pays à la réalisation des objectifs de la SSADR et du PNSA; et iii) le système de bioéconomie intégrée (IBS) dont l'objectif est de répondre aux principaux défis liés à la sécurité alimentaire, la relance des productions et des économies locales et la création d'emplois par l'amélioration du capital social, économique et écologique des communautés rurales et urbaines.
31. Le FIDA (par le biais d'un don et d'un financement des programmes PRAPE et PRAPO) et le PNUD appuient l'ONG Bioeconomy Africa dans le cadre d'un projet pilote axé sur cette approche IBS. Sur la base des enseignements tirés de ce projet, le FIDA pourra transposer cette initiative à plus grande échelle afin de la consolider et de la promouvoir.

D. Stratégie de ciblage

32. L'identification du groupe cible se fera à travers les étapes suivantes:
 i) détermination des zones géographiques structurellement affectées par l'incidence de l'insécurité alimentaire chronique et/ou de la pauvreté; ii) analyse du système de vie des groupes vulnérables à travers le ciblage géographique; iii) détermination des contraintes et du potentiel des groupes concernés et de leurs systèmes de vie en termes d'agriculture et de capital social et humain; et iv) par rapport aux contraintes, identification de celles que le FIDA peut lever et de celles qui pourront être mieux gérées par les autres partenaires.
33. **Ciblage géographique.** Dans le cadre du PCP et en liaison avec ses partenaires, le FIDA continuera à couvrir les provinces de l'Équateur, Orientale et du Maniema dans le but de consolider les interventions déjà en cours. Il tiendra compte, par ailleurs, de l'exode rural des populations jeunes sans emploi attirées par des perspectives meilleures dans les grandes villes et leurs périphéries. Le FIDA proposera aussi des solutions pour faire face à l'urgence de l'approvisionnement des marchés de ces grands pôles démographiques (qui souffrent par ailleurs du prix élevé des denrées alimentaires importées). Par conséquent, le programme de pays sera étendu aux zones rurales de production approvisionnant les grandes villes telles que Kinshasa.
34. **Groupes cibles.** Le groupe cible est constitué de petits producteurs centrés sur une agriculture vivrière et de rente, se consacrant aux cultures spécifiques et prioritaires aux zones à forte potentialité identifiées par le PNSA²⁶. Le manioc, le riz et le maïs comptent parmi les filières pouvant être appuyées dans toutes les zones d'intervention. Les structures délivrant les produits et les services nécessaires au développement des filières ciblées bénéficieront également d'un soutien. Les sous-groupes prioritaires du COSOP sont les femmes, les jeunes – femmes et hommes – provenant de zones rurales et, en fonction des zones d'intervention, les populations autochtones.
35. **Âge/genre.** La situation des jeunes reste préoccupante à cause de l'insécurité latente à l'est et à l'ouest du pays. Le chômage étant à l'origine de l'exode rural d'une grande partie des jeunes, l'agriculture en tant qu'activité professionnelle représente une possibilité de revenus que le FIDA continuera à encourager. Par ailleurs, dans la mesure où près de 84% des femmes travaillent dans le secteur agricole, un effort particulier sera fait pour rendre viables leurs activités (transformation et commerce). L'inclusion des jeunes et des femmes dans des activités de formation pour une professionnalisation de l'agriculture et dans des activités ayant pour cadre des secteurs connexes à l'agriculture (notamment les travaux publics) est déjà favorisée à travers les projets en cours et des initiatives pilotes (Bioeconomy Africa). Le COSOP accentuera cette approche.

E. Articulation au niveau des politiques

36. Les principaux thèmes qui feront l'objet de concertation sur les politiques sont les suivants: i) la professionnalisation des OP et leur aptitude à devenir des partenaires économiques aux échelons local, provincial et central; ii) l'élaboration de projets et d'actions spécifiques pour les jeunes; iii) le lien entre les petits producteurs et les opérateurs et fournisseurs de technologies agricoles présents dans les zones des projets ou capables de les atteindre; iv) l'allocation du budget du gouvernement au renforcement des OP; et v) le redimensionnement à la baisse des activités des projets actuels vers une agriculture vivrière et de rente à l'échelle locale.

V. Gestion du programme

A. Gestion du COSOP

37. Sur la base des données de référence et des documents de stratégie, l'identification d'un nombre limité d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettra de gérer les

²⁶ Ministère de l'agriculture, PNSA, annexe II, "Zones à fortes potentialités".

résultats, les effets et l'impact des objectifs clés du COSOP. Une approche programme de pays suppose l'unification du système de S&E des programmes financés par le FIDA et contribue à l'alignement des programmes sur le COSOP. En s'appuyant sur les données collectées par les autorités locales et toute autre structure relais basée dans les zones d'activité des programmes, l'articulation entre les programmes, le COSOP et les systèmes S&E du MINAGRI et du DSCRIP est assurée. Il est donc important que chaque programme dispose des études de référence telles que les études socioéconomiques et enquêtes anthropométriques afin de faciliter le suivi et l'impact des activités.

A. Gestion du programme de pays

38. Le COSOP sera placé sous la tutelle du MINAGRI, qui en est l'agent principal. Le Ministère des finances représente l'Emprunteur. Ces deux ministères ainsi que les autorités décentralisées (au niveau provincial et local) et les institutions spécialisées sont membres d'un comité d'orientation chargé de l'examen annuel du programme de pays. Sur le terrain, le COSOP sera exécuté par les membres des UGP, avec l'appui technique des inspecteurs provinciaux de l'agriculture et des auxiliaires agricoles, ainsi que des instituts de recherche. Par ailleurs, le COSOP sera directement supervisé par le FIDA qui, grâce à la présence d'un chargé de programme de pays basé sur le terrain et le rétablissement du bureau de présence dans le pays (le chargé d'appui sur le terrain a été recruté en octobre 2011), pourra assurer un suivi rapproché en étroite collaboration avec les institutions nationales déjà citées, les bailleurs de fonds cofinanceurs et la société civile.

B. Partenariats

39. Le FIDA participe à l'harmonisation de l'assistance internationale pour l'efficacité de l'aide²⁷. Cet effort d'harmonisation est mené sous la conduite du Ministère du plan avec l'aide des bailleurs de fonds présents sur le terrain (à travers des groupes thématiques ou groupes de travail), et permet un plus fort engagement en faveur d'indicateurs communs de contrôle et de suivi.
40. L'élaboration du PCP participe à cette harmonisation et son adoption par le gouvernement contribuera à l'édification d'une stratégie coordonnée. Dans le cadre du PCP, il est prévu que le FIDA se rapproche de ses partenaires présents dans les zones d'intervention des programmes en cours afin de consolider les résultats acquis et développer des complémentarités. Ainsi, le PCP prévoit entre autres de régler les conflits dus à l'accès à la terre (qui freinent la modernisation de l'agriculture) en s'appuyant sur des structures locales telles que les CARG²⁸. Au-delà du PCP, mais toujours dans le cadre du redimensionnement des programmes en cours, le gouvernement requiert une collaboration plus étroite entre le FIDA et tous les partenaires de développement présents dans les zones d'intervention (BAfD, Coopération technique belge [CTB], Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], Programme alimentaire mondial, Fonds des Nations Unies pour l'enfance [UNICEF], Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets [UNOPS], etc.) et pouvant proposer une assistance technique.
41. Des concertations sont par ailleurs en cours entre le FIDA et d'autres PTF pour envisager les modalités de cofinancement dans le cadre de projets soutenant les OP et la création d'emplois dans des zones de production proches des villes par la participation à des filières (voir appendice V). Le gouvernement souhaite en effet que les investissements du FIDA jouent un rôle de catalyseur dans le soutien à l'économie locale. Il s'agira ainsi, dans un premier temps, d'étudier la possibilité d'apporter un complément et un appui aux initiatives financées par l'USAID pour

²⁷ Sur le terrain, cela s'illustre notamment par le recours à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (pour la mise en place d'une radio communautaire) ou à la Banque mondiale (pour une coordination sur les routes à réhabiliter dans la province de l'Équateur).

²⁸ Cf. Composante relative à l'emploi des jeunes en milieu rural du PCP.

promouvoir des filières alimentaires et des services financiers pour les petits agriculteurs des alentours de Kinshasa.

42. Le FIDA poursuivra sa collaboration avec l'INADES pour la structuration des OP en organisations professionnelles.

C. Gestion des savoirs et communication

43. Le FIDA vise à améliorer l'efficacité des interventions par la diffusion et le partage de l'expérience acquise, et à donner plus de visibilité au programme à travers la formulation d'une stratégie dont les axes principaux consisteront à: i) investir dans la mise en place d'outils et de systèmes d'information (dont un système de S&E commun à tous les programmes), qui permettront de collecter l'information à tout moment et de la diffuser; ii) favoriser la liaison et la participation à des réseaux thématiques, nationaux et régionaux tels que FIDAFrique; iii) communiquer et partager les expériences au sein de la Division Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA; iv) mettre en place des mécanismes d'échange et d'amélioration de l'accès des jeunes et des femmes à l'information et aux savoirs en utilisant des radios rurales, des plateformes de consultations, etc.; v) développer et consolider des relations avec les principaux partenaires médiatiques pour des activités efficaces de sensibilisation et de diffusion; et vi) favoriser l'échange entre les projets financés par le FIDA et ceux des autres partenaires et du gouvernement. Le recrutement d'un(e) responsable de la communication, de la gestion des savoirs et des innovations au niveau du programme de pays en 2011 contribuera fortement à atteindre ces objectifs.

D. Cadre de financement SAFP

44. **Coûts et financement.** Le COSOP couvre deux cycles du système d'allocation fondé sur la performance du portefeuille de la République démocratique du Congo: les 56 millions d'USD prévus pour la période 2010-2012 permettront de financer le premier projet modèle favorisant la création d'emplois par la participation à des filières agricoles. En fonction de la performance de ce projet, l'allocation du cycle 2013-2015 (estimée à 60 millions d'USD) permettra l'expansion de cette nouvelle approche; cette même allocation pourra également permettre de consolider les projets actuels en fonction de leur performance. Le COSOP inscrira par ailleurs les activités du FIDA dans le cadre de programmes cofinancés du PCP et avec d'autres PTF sur la base de l'avantage comparatif de chaque bailleur.

Tableau 1
Calcul de l'allocation SAFP pour la première année du COSOP

<i>Indicateur</i>		<i>COSOP Année 1</i>
Notes évaluant le secteur rural		
A i)	Dispositif politique et juridique encadrant les organisations rurales	4,50
A ii)	Dialogue entre le gouvernement et les organisations rurales	3,50
B i)	Accès à la terre	2,75
B ii)	Accès à l'eau à usage agricole	3,50
B iii)	Accès aux services de recherche et de vulgarisation agricoles	3,00
C i)	Conditions propices au développement des services financiers ruraux	2,50
C ii)	Climat des investissements pour les entreprises rurales	3,00
C iii)	Accès aux marchés des intrants et des produits agricoles	3,00
D i)	Accès à l'éducation dans les zones rurales	3,25
D ii)	Représentation	3,00
E i)	Affectation et gestion des fonds publics en faveur du développement rural	3,25
E ii)	Obligation redditionnelle, transparence et corruption dans les zones rurales	2,50
Somme des notes cumulées		37,75
Moyenne des notes cumulées		3,15
Notation des projets à risque (PAR) 2007		3
Indice d'affectation des ressources de l'IDA (2006)		2,73
Note du pays (2010)		7,623
Allocation annuelle (en millions de dollars des États-Unis, 2009)		18,85

Tableau 2
Relations entre les indicateurs de performance et la note du pays

<i>Scénario de financement</i>	<i>Note PAR (+/- 1)</i>	<i>Note de performance du secteur rural (+/- 0,3)</i>	<i>Variation en pourcentage du score SAFP du pays par rapport au scénario de base</i>
Hypothèse basse	2	2,85	-28%
Hypothèse de base	3	3,15	0%
Hypothèse haute	4	3,45	33%

E. Risques et gestion des risques

45. La République démocratique du Congo fait face à un certain nombre de risques susceptibles d'entraver la bonne exécution du programme de pays.
46. **Instabilité politique.** La possible résurgence de l'instabilité politique (avec les élections générales à venir) et l'insécurité latente dans l'ouest et l'est du pays peuvent mettre en danger le processus démocratique et interrompre, voire détruire, les réalisations des programmes. Le PCP, auquel participe le FIDA, vise à minimiser tout risque de résurgence d'un conflit en proposant au gouvernement un agenda sur la sécurité et le développement de secteurs économiques clés comme l'agriculture.
47. **Corruption.** Sur la base du classement 2010 de Transparency International, la corruption semble être répandue en République démocratique du Congo (avec une note de 2/10 pour la perception de la corruption). Afin d'améliorer l'environnement des affaires, les autorités et les PTF se concertent pour lancer des initiatives en faveur de la bonne gouvernance. Ainsi, l'USAID envisage de formuler un projet pour lutter contre la corruption au niveau local et promouvoir au niveau des communautés de base la transparence et la responsabilité économique et financière dans un contexte de développement de la microfinance rurale. Ce projet bénéficiera

aux OP auxquelles le FIDA apporte son appui. La loi adoptée en 2011 par la République démocratique du Congo sur la passation des marchés publics est par ailleurs proche des directives du FIDA en la matière. Le recrutement d'un spécialiste responsable de la passation des marchés au niveau du programme de pays renforce en outre les capacités des cadres des UGP dont la participation au processus de passation de marchés favorise la transparence et, partant, réduit les risques de corruption. Enfin, la présence du chargé de programme de pays sur le terrain devrait également contribuer à réduire ce risque, de même qu'elle réduira les délais de retrait des fonds et favorisera l'exécution budgétaire des programmes actuels et futurs.

48. **Changement climatique.** Les effets du changement climatique sont déjà évidents, surtout dans les zones situées au niveau de la forêt équatoriale où les activités agricoles et d'élevage sont affectées par la modification du régime des précipitations et la dégradation des sols. Le programme de pays, en cohérence avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), adoptera une stratégie d'adaptation et de renforcement de la résilience des populations au changement climatique (pour faire notamment face à une pluviométrie qui baisse et diminue la disponibilité en eau ou encore à la réduction du cycle végétatif). Définie en fonction d'une évaluation des risques dus au changement climatique dans les zones d'intervention du FIDA, cette stratégie s'alignera sur le Programme d'action national d'adaptation au changement climatique élaboré par le Ministère de l'environnement en 2010. La prise en compte du changement climatique, grâce notamment à l'aide financière du Fonds pour l'environnement mondial, garantira la viabilité des investissements du FIDA en République démocratique du Congo.

Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP

1. Le processus d'élaboration du COSOP (2012-2016), lancé en août 2010, a été piloté par le Ministère de l'Agriculture (MINAGRI). Ce processus a été et s'est articulé en plusieurs phases :
 - Consultations préliminaires avec les interlocuteurs clefs (mise en place de l'Equipe pays) : les ministères concernés, les partenaires des secteurs privés et associatifs ainsi que les partenaires de développement (incluant les agences du Système des Nations Unies – SNU et les partenaires techniques et financiers - PTF) – août 2010
 - Analyse de base de la pauvreté rurale et collecte de données et documents stratégiques (stratégies et politiques du gouvernement, stratégies des autres partenaires, etc.) et intégration du FIDA dans le processus d'élaboration du PCP – septembre à décembre 2010
 - Constitution de l'équipe pays au sein du FIDA et approbation du plan de formulation du COSOP (par le FIDA) – janvier 2011
 - Coordination sur les axes d'analyse et les indicateurs pour la stratégie de relance du secteur agricole menée dans le cadre du PCP – février 2011
 - Prise en compte des orientations et axes stratégiques définis par les ministères clefs nationaux et provinciaux (Agriculture, Finances, Développement rural, Environnement) sous la coordination du Ministère du Plan et consultations avec les interlocuteurs clefs sur le processus de COSOP et de ses objectifs stratégiques préliminaires – mars 2011.
 - Rédaction du rapport et présentation de la première ébauche du COSOP à l'équipe Pays à Rome – avril et mai 2011
 - Soumission de l'ébauche du COSOP et échange avec le Gouvernement à Rome – juin 2011
 - Présentation des principaux axes du COSOP et consultations avec les interlocuteurs clefs après révision de la première ébauche du COSOP – juillet 2011
 - Deuxième révision du COSOP suite aux consultations en RDC – août 2011
 - Revue du COSOP par les partenaires de développement (QE) du FIDA – septembre 2011
 - Revue du COSOP par l'OSC au FIDA – octobre 2011
 - Validation du COSOP par la partie prenante congolaise – octobre 2011
 - Deuxième révision interne de la qualité du document validé par le FIDA et soumission au Conseil des Gouverneurs – octobre 2011
2. Ateliers de consultation. Trois ateliers ont été organisés en août 2010, mars 2011 à Kinshasa et en juillet 2011 à Kisangani (avec des consultations à Kinshasa avec le gouvernement et les partenaires de développement), pour encourager la réflexion et promouvoir l'échange entre et avec les bénéficiaires et représentants des institutions/organisations locales afin : i) d'avoir une vision partagée sur les thèmes principaux du COSOP; ii) de réconcilier les opportunités, défis, besoins et atouts exprimés lors des ateliers par les participants avec les intentions thématiques provisoires du COSOP; et iii) d'assurer que le rôle des différents acteurs nationaux, décentralisés et déconcentrés dans les stratégies retenues et le type de partenariat envisagé avec le FIDA et d'autres soient un point d'attention transversal. Le dernier atelier a également permis de réviser l'ébauche du COSOP. L'atelier de Kisangani a été organisé en même temps que la présentation des principales recommandations de la revue à mi-parcours du PRAPO ; le choix de Kisangani se justifie par la localisation de la capitale de la Province Orientale, incontournable pour se déplacer vers les sièges des trois projets que finance le FIDA (Provinces Orientale, de

l'Equateur et du Maniema), et s'entretenir avec les autorités locales et les représentants des bénéficiaires et des prestataires de services ne pouvant pas se déplacer à Kinshasa. Les partenaires de développement disposant d'un bureaux à Kisangani ont également participé à cet atelier.

3. A chacun de ces ateliers, mais également dans le cadre d'entretiens individuels, des représentants et porte-parole d'Organisations paysannes et de petits producteurs ont été consultés, en particulier sur les principales difficultés rencontrées dans le cadre de la collaboration du FIDA en RDC, les aspects positifs de la collaboration du FIDA en RDC qui soulignent la valeur ajoutée du FIDA et les thématiques et aires d'intervention du FIDA en RDC dans le cadre du nouveau COSOP.

Situation économique du pays

COUNTRY DATA

République démocratique du Congo

Land area (1,000 km²) 2008	2267	GNI per capita (PPP, \$) 2009	300
Total population (million) 2009	66.02	GDP growth (annual %) 2009	2.7
Population density (people per km²) 2009	29.12	Inflation, consumer prices (annual %) 2008	43.15
Local currency	CDF	Exchange rate (5/10/11): USD 1.00 =	920.000
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual pop. growth rate)	2.7	GDP (USD million) 2010 1/	13,145,120,705
Crude birth rate (per thousand people) 2009	44.29	GDP growth (annual %) 1/	
Crude death rate (per thousand people) 2009	16.79	2010	7.2
Infant mortality rate (per thousand live births) 2009	125.8	2009	
Life expectancy at birth (years) 2008	47.77	Sectoral distribution of GDP 2009 1/	
		% agriculture	43
Total labour force (million) 2009	24.92	% industry	24
Female labour force as % of total 2009	40.63	% manufacturing	
		% services	33
Education		Consumption 2009 1/	
School enrolment, primary (% gross) 2009	90.29	Government expense (% of GDP) 1/	n/a
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2008	n/a	Household final consumption expenditure, PPP (current international \$) 2008 1/	10,762,946,168.14
		Gross domestic savings (as % of GDP) 1/	
Nutrition			
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2008	n/a	Balance of Payments (USD million)	
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2008	n/a	Merchandise exports 2009 1/	
		Merchandise imports 2009 1/	
Health		Balance of merchandise trade 2009	63.35
Health expenditure, total (as % of GDP) 2009	9.54	Current account balances (BoP, USD million, 2008)	n/a
Physicians (per thousand people) 2008	n/a	Foreign direct investment, net inflows (BoP, current \$) 2010 1/	2,939,300,000
Population using improved water sources (%) 2008 1/	28.00		
Population with access to essential drugs (%) 1/		Government Finance	
Agriculture and Food		Cash surplus/deficit (as % of GDP)	n/a
Food imports (% of merchandise imports) 2006 1/	n/a		
Fertilizer consumption (kg per ha of arable land) 2007 1/	n/a		
Food production index (1999-	98.00		

2001=100) 2009 1/		2009 1/	
Cereal yield (kg per ha) 2009 1/	771.60	Total expense (% of GDP) 2009 1/	n/a
		Total external debt (USD million) 2009 1/	7.12
Land Use		Present value of debt (as % of GNI) 2009 1/	23.80
1.Arable land as % of land area 2008 1/	2.96	Total debt service (% of GNI) 2009 1/	n/a
Forest area as % of total land area 2009 1/	n/a	Lending interest rate (%) 2009 1/	65.42
Irrigated land as % of cropland 2007 1/		Deposit interest rate (%) 2008 1/	

1/ World Bank, *World Development Indicators* database CD ROM 2010 and <http://worldbank.org>

Cadre de gestion des résultats du COSOP

Alignement à la stratégie du pays	Résultats clefs pour le COSOP			Objectifs institutionnels/politique du COSOP (*)															
Axes et objectifs de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté	Objectif général du COSOP : La sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs agricoles soutenus par le Programme sont renforcés de manière durable			(*) Dans la poursuite de ces objectifs, des études thématiques seront conduites afin d'identifier les points d'entrée d'un dialogue concerté entre le FIDA, le Gouvernement et les PTF															
SSADR, PNSA et DSCR-2 : Rétablissement de la sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté des ménages ruraux par une augmentation de leurs revenus, entraînant des effets multiplicateurs sur l'activité économique dans les régions rurales																			
	Objectifs stratégiques du COSOP	Résultats clefs dont le FIDA contribuera à la réalisation ²⁹	Indicateurs clefs du COSOP																
<p>Axe 1 : Amélioration de la production végétale, animale, halieutique et artisanale</p> <p>Axe 2 : Accès aux marchés, l'amélioration des infrastructures rurales et des capacités commerciales</p> <p>Axe 3 : Amélioration de l'état nutritionnel de la population</p> <p>Axe 4 : Organisation du monde rural en structures autogérées</p>	<p>OS1 : L'accès des petits producteurs (à travers les OP) à des services de production efficaces, à des technologies appropriées et aux marchés est amélioré</p>	<p>- Par l'intermédiaire des OP, des producteurs ont adopté des technologies améliorées et peuvent stocker et conserver leurs produits</p> <p>- Pour certaines cultures retenues, les rendements ont augmenté comme suit :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="padding: 2px;">Culture</th> <th style="padding: 2px;">Rendement en 2011</th> <th style="padding: 2px;">Rendement en 2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 2px;">Riz</td> <td style="padding: 2px;">1,7t/ha</td> <td style="padding: 2px;">2,2t/ha</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Maïs</td> <td style="padding: 2px;">0,8t/ha</td> <td style="padding: 2px;">1,5t/ha</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Manioc</td> <td style="padding: 2px;">5t/ha</td> <td style="padding: 2px;">12t/ha</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Arachides</td> <td style="padding: 2px;">0,8t/ha</td> <td style="padding: 2px;">1,2t/ha</td> </tr> </tbody> </table> <p>- Les revenus des petits producteurs ont augmenté de 10% par rapport à la part de revenu qu'ils tirent des principales cultures</p> <p>- Le régime alimentaire des populations rurales est plus riche et plus diversifié</p>	Culture	Rendement en 2011	Rendement en 2016	Riz	1,7t/ha	2,2t/ha	Maïs	0,8t/ha	1,5t/ha	Manioc	5t/ha	12t/ha	Arachides	0,8t/ha	1,2t/ha	<p>- 25% des OP (et leurs membres) ont été formés aux techniques appropriées de production, conservation et de commercialisation dans les zones ciblées</p> <p>- La production mise en marché par les petits producteurs ciblés s'est accrue de 20%</p> <p>- 25% des membres des OP réinvestissent une partie de leur bénéfice ou réservent une part de ce dernier à l'épargne</p> <p>- 30% des OP ont accès aux formations/sensibilisations sur les régimes alimentaires équilibrés</p> <p>- le taux des enfants de moins de 5 ans malnutris baisse de 30%</p>	<p>- L'expérience FIDA alimente des outils de plaidoyer pour l'augmentation de l'allocation de budgets alloués à l'agriculture.</p> <p>- La coordination et la gestion de la recherche et du conseil agricole sont confiées aux inspecteurs provinciaux de l'agriculture (appuyés par les partenaires au développement) dans une logique de pérennisation</p> <p>- Une feuille de route avec les autres partenaires de développement et les gouvernements centraux et provinciaux autour de l'adaptation du PNSA au niveau provincial est établie</p>
Culture	Rendement en 2011	Rendement en 2016																	
Riz	1,7t/ha	2,2t/ha																	
Maïs	0,8t/ha	1,5t/ha																	
Manioc	5t/ha	12t/ha																	
Arachides	0,8t/ha	1,2t/ha																	

²⁹ Les indicateurs du Cadre de gestion des résultats sont alignés aux programmes en cours que le FIDA finance en RDC et au PNSA. La situation de référence des indicateurs autres que les rendements sera définie à partir du Système de Gestion des Résultats et de l'Impact (SYGRI) dans le cadre d'une étude menée en février et mars 2012.

	<p>OS2 : Les capacités des organisations paysannes (OP) à contribuer au développement économique de leur localité sont renforcées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 30% des OP ont recours à des services financiers pour permettre à leurs membres de moderniser leurs équipements - 30% des OP soutenues par le Programme-Pays ont tissé des partenariats avec des opérateurs publics et privés pour faciliter l'écoulement des productions de leurs membres - 20% des OP soutenues par le Programme-Pays sont consultées par le Gouvernement provincial dans l'allocation des ressources budgétaires - Au moins 30% des membres des OP sont des femmes et 20% sont des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - 20% des producteurs font des demandes de microcrédit à leur OP - 25% des productions des membres des OP sont livrées à des opérateurs publics et privés - 30% des OP sont membres d'une union et/ou d'une fédération - 50% des membres des OP suivent des formations favorisant l'entrepreneuriat 	<ul style="list-style-type: none"> - Le gouvernement provincial et les autres partenaires allouent une plus grande partie de leur budget au renforcement des OP - 15% des projets de développement des provinces dans les zones ciblées concernent la relance agricole et la sécurité nutritionnelle.
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Cadre de gestion des résultats du précédent COSOP

LOGICAL FRAMEWORK

	Narrative Summary	Objectively Verifiable Indicators	Sources of Verification	Assumptions
GOAL	To improve food security among poor rural communities by supporting the transition from emergency assistance to development.	<p>Percentage increase in rural per capita income.</p> <p>Percentage reduction in number of rural households below the poverty line.</p> <p>Improved health and nutrition status of vulnerable groups.</p>	<p>Impact assessment household surveys and specific poverty studies.</p> <p>Evaluation reports.</p> <p>National and regional statistics.</p>	<p>Conflict does not resume and peace is sustainable.</p> <p>Commitment by all stakeholders to participate in peace-building efforts.</p>
PURPOSE	<p>To support growth of agricultural production.</p> <p>To improve marketing channels.</p> <p>To strengthen organizational capacities among small producer groups.</p> <p>To increase access of impoverished communities to health and nutrition services.</p>	<p>Food production has increased. Farmers affected by warfare are recapitalized and have more access to basic inputs (seeds and tools).</p> <p>Marketed surpluses increased of key staple crops, with farmers receiving better prices than before. Sustainable road maintenance systems in place.</p> <p>Farmers are better organized for marketing their crops.</p> <p>Effective access to basic health services increased. Awareness of improved health and nutrition practices greater and HIV/AIDS prevention awareness raised.</p>	<p>Programme supervision reports.</p> <p>Evaluation reports.</p> <p>Project-level impact studies.</p>	<p>Project-level interventions effectively targeted at the rural poor.</p> <p>Macroeconomic policies remain conducive to agricultural and rural development.</p> <p>The Democratic Republic of the Congo remains current on debt payments (and does not fall back into arrears).</p> <p>Primary transport arteries (national highways and major rivers and their tributaries) remain open to commercial traffic.</p>

Réserve de projets

I. Projet I – Programme d'Appui au Développement Agricole et de Promotion d'Opportunités d'emploi (titre provisoire)

A. Justification

1. La stratégie du FIDA en RDC – atteindre la sécurité alimentaire et créer des opportunités d'emploi pour les populations rurales – doit prendre en considération les réalités différentes qui existent dans les zones rurales enclavées et dans celles situées à proximité des villes où les jeunes se réfugient en masse pour fuir la pauvreté rurale. Le FIDA doit ainsi rester centré sur des objectifs simples répondant, d'une part, aux besoins basiques des populations rurales pauvres qui ne mangent pas à leur faim et des petits exploitants devant améliorer leurs moyens de production (à travers le PRAPE, PRAPO et PIRAM) et, d'autre part, aux besoins alimentaires des grandes villes comme Kinshasa et à la nécessité d'encourager l'emploi des nombreux jeunes qui s'entassent dans et autour de ces villes.

1. La justification de ce nouveau programme se fonde sur : (i) la nécessité de répondre à la situation préoccupante d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans laquelle se trouve la ville/province de Kinshasa ; (ii) la requête des autorités de la RDC pour que le FIDA participe aux efforts de la communauté internationale pour consolider la paix et promouvoir à la fois la relance agricole pour nourrir Kinshasa et la création d'emplois pour les jeunes qui s'entassent dans et autour de la capitale ; (iii) la capitalisation de l'expérience acquise par le FIDA en production agricole (filières manioc, riz, maïs) et en structuration des OP pour davantage les professionnaliser, les intégrer dans les filières, et faire de ces OP des partenaires économiques aux côtés des services publics et des opérateurs privés ; (iv) la promotion de filières définies en fonction des cultures agricoles qui répondent aux besoins alimentaires de la population locale ; (v) la nécessité d'améliorer l'environnement des affaires pour que davantage d'opérateurs privés investissent en RDC ; (vi) l'appui complémentaire du FIDA aux initiatives d'autres PTF, tels que la Banque Mondiale (renforcement des capacités des institutions publiques clefs pour le développement de l'économie agricole et pour la formation d'une main d'œuvre jeune qualifiée en mesure de palier la fuite de cerveaux qu'a subie le pays) ou USAID (promotion de filières, de l'intensification de la production et la commercialisation de riz ou encore de l'accès au crédit pour des petits exploitants/producteurs ruraux).

B. Objectifs

1. Le Programme d'Appui au Développement Agricole et à la Promotion d'Opportunités d'emploi vise de façon générale à appuyer les objectifs stratégiques du COSOP 2012-2016 pour la RDC. En effet, ce programme contribue à l'approvisionnement du marché de Kinshasa et à la création d'emplois pour les populations des zones rurales situées à proximité de la capitale (en particulier les jeunes et les femmes) grâce à la professionnalisation et à l'intégration dans les filières des petits producteurs des OP auxquelles ils appartiennent.

1. Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants : (i) en collaboration avec des opérateurs privés et dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé (PPP), les OP sont progressivement les moteurs des filières sélectionnées en fonction des besoins alimentaires de la population ; (ii) l'accès aux zones de production et aux marchés est amélioré ; (iii) les capacités des différents services publics et des acteurs locaux sont renforcées et leur rôle et coordination dans la promotion de l'économie locale et dans les PPP sont clarifiés et vérifiés.

C. Zone d'intervention et groupe cible

1. Afin de contrevenir aux tensions prégnantes du fait du déséquilibre alimentaire et de la pression démographique, le présent programme couvrira les zones rurales situées à proximité de Kinshasa où il devra répondre aux besoins du marché de la capitale de la RDC.

1. Le groupe cible direct comprendra les OP que le FIDA (et/ou USAID) aura contribué à structurer. Le groupe cible final du programme sera toutefois constitué des membres de ces OP, en particulier les petits exploitants (jeunes et femmes) et, progressivement, les autres opérateurs économiques de petite et moyenne échelle travaillant en milieu rural dans les

secteurs agricole et connexes à l'agriculture. Tous ces groupes souhaitent devenir des partenaires économiques à part entière aux côtés d'opérateurs privés désireux d'investir dans le secteur alimentaire congolais.

D. Appropriation, harmonisation et alignement

1. En mettant un accent sur le marché de Kinshasa, le nouveau programme s'alignera parfaitement aux orientations et axes stratégiques des documents nationaux clefs tels que le DSCR-2, le PNSA et la SSADR qui font de l'atteinte de la sécurité alimentaire une priorité nationale. La SSADR stipule ainsi que toute nouvelle initiative devra favoriser une agriculture vivrière de type familial et industriel située dans des zones à haut potentiel agricole (offrant un meilleur rendement à l'hectare tout en respectant l'environnement, et une meilleure rémunération de la journée de travail), à forte densité (pour trouver plus facilement de la main d'œuvre) et ouverte aux marchés (pour réduire les coûts de transport et faciliter l'accès à la demande). Ce programme renforcera d'autre part les dynamiques positives du processus de décentralisation, de l'environnement d'entrepreneuriat au niveau local et de la croissance économique du pays.

1. Découlant du COSOP, le nouveau programme s'inscrira dans le cadre du PCP et illustrera donc le respect du FIDA de la stratégie coordonnée des PTF en fonction de l'avantage comparatif de chacun. Le rapprochement prévu avec USAID à Kinshasa est un exemple de cette approche complémentaire souhaitée par les autorités congolaises. A travers les contributions et participations actives du gouvernement et des bénéficiaires, ce programme contribuera par ailleurs aux objectifs que s'est fixés la RDC en signant la charte du PDDAA.

1. Dans le cadre de ce programme, en plus du MINAGRI et du Ministère des Finances, le FIDA étendra ses relations étroites aux Ministère du Développement Rural, des Travaux Publics et Infrastructures, du Commerce, de l'Industrie et des PME, de l'Enseignement et de la Recherche, mais aussi les services publics tels que le Service national des Semences, l'INERA, le Programme national de Nutrition. L'installation du Chargé de Portefeuille à Kinshasa et le rétablissement du Bureau Pays du FIDA faciliteront la coordination de cette harmonisation.

1. Les éléments favorisant une analyse économique, financière et sociale seront recueillis dès le début de la formulation afin d'assurer la viabilité économique, financière, sociale et opérationnelle de cet investissement majeur.

E. Composantes et activités

1. Se voulant complémentaire des initiatives mises en place dans les mêmes zones d'intervention par les partenaires de développement du FIDA, le programme proposé va capitaliser sur les expériences des anciens projets et des projets en cours. Il sera constitué des quatre composantes suivantes :

- **Composante 1** : Renforcement des moyens de production et de post-production. Afin d'augmenter le potentiel productif de la zone d'intervention, le Programme visera, en particulier à travers les OP, à : (i) améliorer l'accès aux intrants agricoles (semences améliorées, engrais, produits phytosanitaires), à la petite mécanisation et aux techniques de production ; (ii) développer des aménagements hydro-agricoles en recourant à des entreprises locales et la main d'œuvre jeune ; (iii) renforcer les capacités de stockage ; et (iv) développer/ soutenir les activités de transformation primaire (au niveau des OP) et secondaire (petites et moyennes entreprises locales/entrepreneurs).
- **Composante 2** : Amélioration de l'accès aux marchés. Il s'agit pour le Programme d'améliorer le lien à la fois physique et informatif des producteurs avec les acteurs de marché situés en aval des filières sélectionnées. Le désenclavement des zones de production permettra un meilleur approvisionnement des marchés ainsi que la diminution du prix de vente et/ou l'augmentation des marges des producteurs à travers la réduction des coûts de transport. A cette fin, le Programme contribuera : (i) à la construction et/ou réhabilitation des points critiques pour permettre une meilleure connectivité physique en recourant à des entreprises locales et la main

d'œuvre jeune ; (ii) à la construction de nœuds commerciaux³⁰ situés à des points stratégiques pour l'approvisionnement de Kinshasa ; et (iii) au développement graduel de liens contractuels entre producteurs et acheteurs, notamment à travers la recherche de partenariats public-privé.

- **Composante 3** : Consolidation des capacités institutionnelles et économiques des acteurs locaux. Cette composante aura pour objectif essentiel de permettre l'effectivité progressive des activités opérées dans le cadre des composantes 1 et 2 du Programme en soutenant trois types d'acteurs. Le Programme inclura pour ce fait : (i) le soutien direct aux OP à travers une assistance technique centrées sur des thématiques clefs, en particulier la gestion financière des OP, la mise en place de business plans ainsi que leurs capacités contractuelles (prestations de service, achat/vente) ; (ii) l'appui aux activités périphériques aux filières agricoles, avec un accent sur la formation de la main d'œuvre au sein des petites et moyennes entreprises rurales ; et (iii) le renforcement institutionnel des services publics impliqués dans la mise en œuvre (collaboration avec la Banque Mondiale et ses activités de restructuration et renouvellement des cadres des différents ministères). Les activités développées pour les OP et les acteurs économiques ruraux liés aux filières incluront une assistance technique, des formations, ainsi que le développement de services financiers spécifiques pour les opérateurs ruraux de petite et moyenne échelle, directement liés au secteur agricole (avec la collaboration de USAID).
- **Composante 4** : Gestion des savoirs et coordination du Programme. L'effectivité de la mise en œuvre du Programme sera assurée à travers : (i) la maximisation de l'administration des interventions au sein des filières en s'appuyant sur un système de gestion des connaissances (études et diagnostics des filières, recensements agricoles, etc.), et ii) la mise en place et la coordination des activités du Programme via la constitution d'une UGP alignée à l'approche Programme Pays et en charge de l'assistance technique visant l'efficacité du système opérationnel, financier et de suivi-évaluation.

F. Coûts et financement

1. Prévu pour une durée de 5 ans, le programme sera financé par un don du FIDA à travers le Système d'Allocation fondé sur la Performance du portefeuille de la RD Congo qui prévoit une enveloppe de USD 56 millions. Les cofinancements potentiels seront précisés durant la mission de formulation.

G. Risques

1. En plus de ceux identifiés dans le COSOP, les principaux risques incluent :
 - a) les contraintes de financement et de trésorerie qui peuvent retarder voire rompre la dynamique opérationnelle, d'où l'importance de promouvoir les cofinancements et financements complémentaires avec d'autres bailleurs de fonds) ;
 - b) la faiblesse des organisations à base communautaire, qui peut mener à des résultats peu durables d'où l'importance de se concentrer sur l'établissement d'organisations bien gouvernées ;
 - c) les retards dans la livraison des infrastructures qui peuvent démotiver les producteurs ainsi que les autres acteurs intervenant dans les filières, d'où l'importance d'envisager des mécanismes d'accélération des décaissements, et aussi la mobilisation de l'assistance technique ponctuelle.

³⁰ Ce sont des lieux de vente, d'achat et de transformation de produits agricoles. Ils sont généralement dotés d'étales aménagés, de magasins de stockage, de voies de désertes, de lieux de débarcadères pour l'accostage des baleinières, de points d'eau, de latrines et de petites unités de transformation, et de trois bureaux pour leur gestion (1 au niveau des étales, 1 au niveau des entrepôts et 1 au niveau des débarcadères).

H. Calendrier

Octobre 2011 – janvier 2012	Identification
Février – mars 2012	Conception du projet (première étape)
Mars 2012	Session QE
Avril 2012	Conception du projet (deuxième étape)
Juin 2012	Session QA
Juillet 2012	Négociations
Septembre 2012	Conseil d'administration FIDA

VI. Projet II – Programme d'Appui au Développement Agricole et de Promotion d'Opportunités d'emploi (titre provisoire)

A. Zone d'intervention et groupe cible

- Sur la base de la bonne performance de l'investissement modèle du FIDA dans les zones rurales situées à proximité de Kinshasa, le présent programme couvrira les provinces limitrophes de Kinshasa (Bas-Congo et Bandundu), où plusieurs partenaires du FIDA ont déjà une expérience en matière de relance agricole.
- Le groupe cible sera le même, à savoir les OP.

B. Justification

- La justification de ce programme reste identique à celle du programme précédent, avec toutefois en plus le rôle transitoire de ce programme avec le COSOP de la période suivante qui permettra de soutenir plus clairement des investissements en faveur du développement de filières en RDC.

C. Objectifs

- Outre l'appui qu'il apporte aux objectifs du COSOP, ce programme vise à consolider les acquis du programme précédent en continuant de contribuer à l'approvisionnement du marché de Kinshasa mais aussi à celui d'autres grands centres urbains congolais grâce à la professionnalisation et à l'intégration dans les filières des petits producteurs et des OP auxquelles ils appartiennent.
- Les objectifs spécifiques du programme sont identiques à ceux du programme précédent, à savoir : (i) en collaboration avec des opérateurs privés et dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé (PPP), les OP sont progressivement les moteurs des filières sélectionnées en fonction des besoins alimentaires de la population ; (ii) l'accès aux zones de production et aux marchés est amélioré ; (iii) les capacités des différents services publics et des acteurs locaux sont renforcées et leur rôle et coordination dans la promotion de l'économie locale et dans des PPP sont clarifiés et vérifiés.

D) Appropriation, harmonisation et alignement

- En mettant un accent sur les zones rurales susceptibles d'approvisionner les marchés de grands centres urbains, ce programme cherche à la fois à consolider, répliquer et étendre le programme précédent limité à l'approvisionnement de la seule zone de Kinshasa. Il s'aligne par ailleurs parfaitement aux orientations et axes stratégiques des documents nationaux clefs tels que le DSCR-2, le PNSA et la SSADR qui font de l'atteinte de la sécurité alimentaire une priorité nationale. La SSADR stipule en effet

que toute nouvelle initiative devra favoriser une agriculture vivrière de type familial et industriel située dans des zones à haut potentiel agricole (offrant un meilleur rendement à l'hectare tout en respectant l'environnement, et une meilleure rémunération de la journée de travail), à forte densité (pour trouver plus facilement de la main d'œuvre) et ouverte aux marchés (pour réduire les coûts de transport et faciliter l'accès à la demande). Ce programme renforcera d'autre part les dynamiques positives du processus de décentralisation, de l'environnement d'entreprenariat au niveau local et de la croissance économique du pays.

8. Découlant du COSOP, ce nouveau programme s'inscrit dans le cadre du PCP et illustrera donc le respect du FIDA de la stratégie coordonnée des PTF en fonction de l'avantage comparatif de chacun. Le rapprochement prévu avec USAID pour la promotion de filières et de services financiers pour les OP et leurs membres, est un exemple de cette approche complémentaire souhaitée par les autorités congolaises. A travers les contribution et participation active du gouvernement et des bénéficiaires, ce programme contribuera par ailleurs aux objectifs que s'est fixé la RDC en signant la charte du PDDAA.
9. Dans le cadre de ce programme, en plus du MINAGRI et du Ministère des Finances, le FIDA étendra ses relations étroites aux Ministère du Développement Rural, des Travaux Publics et Infrastructures, du Commerce, de l'Industrie et des PME, de l'Enseignement et de la Recherche, mais aussi les services publiques tels que le Service national des Semences, l'INERA, le Programme national de Nutrition. L'installation du Chargé de Portefeuille à Kinshasa et le rétablissement du Bureau Pays du FIDA faciliteront la coordination de cette harmonisation.
10. Dans la mesure où ce programme est une mise à l'échelle du programme précédent, sa mise en œuvre pourra par ailleurs contribuer au processus d'unification des UGP et d'harmonisation du Programme Pays.

E. Composantes et activités

11. Il s'agit des mêmes composantes que le programme précédent, à savoir :
 - **Composante 1** : Renforcement des moyens de production et de post-production. Afin d'augmenter le potentiel productif de la zone d'intervention, le Programme visera, en particulier à travers les OP, à : (i) améliorer l'accès aux intrants agricoles (semences améliorées, engrais, produits phytosanitaires), à la petite mécanisation et aux techniques de production ; (ii) développer des aménagements hydro-agricoles en recourant à des entreprises locales et la main d'œuvre jeune ; (iii) renforcer les capacités de stockage ; et (iv) développer/ soutenir les activités de transformation primaire (au niveau des OP) et secondaire (petites et moyennes entreprises locales/entrepreneurs).
 - **Composante 2** : Amélioration de l'accès aux marchés. Il s'agit pour le Programme d'améliorer le lien à la fois physique et informatif des producteurs avec les acteurs de marché situés en aval de la chaîne de valeur. Le désenclavement des zones de production permettra un meilleur approvisionnement des marchés ainsi que la diminution du prix de vente et/ou l'augmentation des marges des producteurs à travers la réduction des coûts de transport. A cette fin, le Programme contribuera : (i) à la construction et/ou réhabilitation des points critiques pour permettre une meilleur connectivité physique en recourant à des entreprises locales et la main d'œuvre jeune ; (ii) à la construction de nœuds commerciaux ; et (iii) au développement graduel de liens contractuels entre producteurs et acheteurs, notamment à travers la recherche de partenariats public-privé.
 - **Composante 3** : Consolidation des capacités institutionnelles et économiques des acteurs locaux. Cette composante aura pour objectif essentiel de permettre l'effectivité progressive des activités opérées dans le cadre des composantes 1 et 2 du Programme en soutenant trois types d'acteurs. Le Programme inclura pour ce fait : (i) le soutien direct des OP à travers une assistance technique

centrées sur des thématiques clés, en particulier la gestion financière des OP, la mise en place de business plans ainsi que leurs capacités contractuelles (prestations de service, achat/vente) ; (ii) l'appui aux activités périphériques aux filières agricoles, avec un accent sur la formation de la main d'œuvre au sein des petites et moyennes entreprises rurales; et (iii) le renforcement institutionnel des services publics impliqués dans la mise en œuvre (collaboration avec la Banque Mondiale et ses activités de restructuration et renouvellement des cadres des différents ministères). Les activités développées pour les OP et les acteurs économiques ruraux liés aux filières incluront une assistance technique, des formations, ainsi que le développement de services financiers spécifiques pour les opérateurs ruraux de petite et moyenne échelle, directement liés au secteur agricole (avec la collaboration de USAID).

- **Composante 4 : Gestion des savoirs et coordination du Programme.** L'effectivité de la mise en œuvre du Programme sera assurée à travers : (i) la maximisation de l'administration des interventions au sein des filières en s'appuyant sur un système de gestion des connaissances (études et diagnostics des filières, recensements agricoles, etc.), et ii) la mise en place et la coordination des activités du Programme via la constitution d'une UGP alignée à l'approche Programme Pays et en charge de l'assistance technique visant l'efficacité du système opérationnel, financier et de suivi-évaluation.

F. Coûts et financement

12. Prévu pour une durée de 5 ans, le programme sera financé par un don de près de USD 60 millions du FIDA à travers le deuxième cycle dans le cadre du COSOP (2012-2016) du Système d'Allocation fondé sur la Performance. Les cofinancements seront précisés durant la mission de formulation.

G. Risques

13. En plus de ceux identifiés dans le COSOP, les principaux risques incluent :
 - a) les contraintes de financement et de trésorerie qui peuvent retarder voire rompre la dynamique opérationnelle, d'où l'importance de promouvoir les cofinancements et financements complémentaires avec d'autres bailleurs de fonds) ;
 - b) la faiblesse des organisations à base communautaire, qui peut mener à des résultats peu durables d'où l'importance de se concentrer sur l'établissement d'organisations bien gouvernées ;
 - c) les retards dans la livraison des infrastructures qui peuvent démotiver les producteurs ainsi que les autres acteurs intervenant dans les filières, d'où l'importance d'envisager des mécanismes d'accélération des décaissements, et aussi la mobilisation de l'assistance technique ponctuelle.

A. Calendrier

Octobre - décembre 2014	Conception du projet (première étape)
Janvier - février 2015	Session QE
Mars 2015	Conception du projet (deuxième étape)
Mai 2015	Session QA
Juin 2015	Négociations
Septembre 2015	Conseil d'administration FIDA

Dossier clé 1: Pauvreté rurale et secteur agricole rural

Domaines prioritaires (exemples)	Groupes concernés	Principaux problèmes	Actions requises
Accès des producteurs aux marchés	Ensemble des petits producteurs ruraux en particulier les jeunes sans emploi et les femmes qui sont les plus démunis	<ul style="list-style-type: none"> - Détérioration des routes de desserte agricole et des ouvrages d'art de franchissement - Absence des moyens de transports appropriés (route et fleuve) - Manque de capacités de négociation avec les autres opérateurs économiques - Manque d'organisation des producteurs pour la commercialisation - Manque de moyens de stockage, conditionnement, transformation des produits agricoles animaux et piscicoles - Manque d'informations sur les opportunités de marchés (prix volumes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des infrastructures de desserte agricole et mise en place de moyens de transport appropriés (route/fleuve) : connexion des sites de production aux marchés - Formation de comités locaux d'entretien des routes et formation de chefs d'équipe et de chantier) - Renforcement des capacités de négociation des producteurs pour la commercialisation de leurs produits - Organisation de la commercialisation des produits agricoles par le regroupement de la collecte et du transport vers les marchés - Multiplication et renforcement des infrastructures de stockage, de conditionnement dans les marchés - Mise en place d'un système d'information sur les marchés (prix et quantités)
Accès aux intrants de production agricole, animale et piscicole	Tous les petits producteurs ruraux, notamment les jeunes sans emploi et les femmes qui ont les revenus les plus faibles	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'une politique plus cohérente d'approvisionnement en intrants agricoles, piscicoles, et vétérinaires - Insuffisance d'opérateurs privés capables de s'occuper de l'approvisionnement en intrants - Insuffisance de services efficaces de contrôle des pesticides engrais et semences - Insuffisance de structures de production de semences de base 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'environnement réglementaire et supprimer les taxes inappropriées entravant l'émergence du secteur privé - Appui à l'installation des points de vente par les ONG, les privés et les associations villageoises des intrants agricoles, piscicoles et vétérinaires - Réhabiliter au niveau des provinces cibles une structure appropriée de la recherche pour la production de semences de base - Renforcer les capacités des agents

		<ul style="list-style-type: none"> - Faible capacité logistique et matérielle des services de l'Etat pour encadrer les agri-multiplicateurs et pour assurer le contrôle et la certification des semences - Les coûts d'approche des intrants vers les producteurs sont prohibitifs (dû à l'arrivée difficile des intrants dans des provinces difficiles d'accès) 	<p>chargés d'encadrer les agri-multiplicateurs et de ceux chargés du contrôle et de la certification des semences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la qualité des services fournis par les structures de l'Etat chargées du contrôle et de certification des semences, pesticides et fertilisants - Désenclaver les provinces par les voies terrestres, navigables et aériennes.
Accès aux services financiers	Tous les petits producteurs ruraux, notamment les jeunes sans emploi et les femmes qui ont les revenus les plus faibles	<ul style="list-style-type: none"> - Rareté voire absence des institutions bancaires fonctionnelles pour l'octroi de crédits et l'épargne - Insuffisance des institutions de micro finance pour l'octroi des crédits aux petits producteurs (artisans pêcheurs, pisciculteurs et agriculteurs) 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des systèmes financiers décentralisés et autogérés - Formation et organisation des paysans sur l'épargne et le crédit
Accès faible des producteurs ruraux aux technologies améliorées de production, de transformation, de conservation et conditionnement des produits agricoles, animaux et piscicoles	Tous les petits producteurs ruraux, notamment les jeunes sans emploi et les femmes qui ont les revenus les plus faibles	<ul style="list-style-type: none"> - Faible accès des populations aux techniques de production améliorée permettant de mettre fin à l'agriculture itinérante sur brûlis très prédatrice des ressources naturelles liée notamment à la faible capacité de conseil agricole des structures étatiques et des ONG - Absence de ressources humaines et d'infrastructures liées à la lutte antiérosive et aux techniques de protection de l'environnement - Très faible diffusion de technologies efficaces de transformation des produits halieutiques et agricoles - Sous équipement des producteurs pour la production et la transformation des produits agricoles, animaux et piscicoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des services publics de conseil agricole et des ONG pour une meilleure diffusion des techniques améliorées de production de transformation, de conservation agricole, animale, piscicole - Renforcer les capacités des services publics de conseil rural et des ONG pour assurer la diffusion de techniques améliorées et d'infrastructures de lutte antiérosive et de gestion rationnelle de l'environnement - Renforcement des capacités des prestataires (ONG, secteur privé) et des artisans locaux (matériels et outillages agricoles)

<p>Faible capacité des producteurs à participer à l'élaboration des politiques, stratégies, programmes et projets, à leur mise en œuvre et à leur évaluation</p>	<p>Tous les petits producteurs ruraux, notamment les jeunes sans emploi, les femmes et les autres groupes défavorisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faible structuration des organisations paysannes - Insuffisance des cadres fédératifs et de concertation paysanne - Insuffisance de l'intégration genre dans le système productif et de prise de décision - Insuffisance des capacités de participation au dialogue politique et social (décentralisation, politique agricole, préparation et évaluation des projets) 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la structuration des associations paysannes existantes et consolidation en fédérations et unions - Renforcement des capacités institutionnelles et humaines des associations paysannes - Formation pour l'autopromotion des associations paysannes - Sensibilisation et formation en faveur de l'emploi des jeunes et en approche genre
<p>Accès aux infrastructures socio-économiques, services essentiels (éducation et santé de base, eau potable) et formation universitaire et professionnelle</p>	<p>Ensemble de la population en particulier les jeunes sans emploi et les femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Délabrement des infrastructures socio- économiques et des infrastructures de base (santé, éducation et adduction d'eau) - La faible application de la politique sanitaire, nutritionnelle et en matière d'éducation - Insuffisance des infrastructures d'approvisionnement en eau potable - Faible capacité du personnel à conduire les programmes prioritaires de santé et d'approvisionnement en eau potable - Manque de budget de fonctionnement et d'investissement - Insuffisance du système d'information en matière de santé et d'éducation - Insuffisance du personnel qualifié dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur - Insuffisance du système de formation technique pour accéder à un niveau minimum de qualification professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation/aménagement des infrastructures socio-économiques de base (école, centre de santé et points d'approvisionnement en eau potable) - Appui à l'organisation des populations pour l'accès aux services sociaux de base : éducation, soins de santé, nutrition, alphabétisation fonctionnelle - Formation des populations à la gestion des structures et infrastructures communautaires de santé, d'eau potable, d'assainissement, d'éducation (comités locaux de gestion, d'entretien...) - Formation des femmes sur l'éducation nutritionnelle maternelle et infantile - Formation de techniciens locaux pour la réparation et l'entretien des infrastructures et équipements d'accès à l'eau et à l'assainissement - Affectation d'enseignants dans les écoles et recyclage des enseignants notamment du primaire après évaluation

Dossier clé 2: Matrice des organisations (analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces)

Institution	Points forts	Points faibles	Opportunités/Menaces	Observations
A. Ministères et institutions publiques				
1. National				
	<ul style="list-style-type: none"> - Aboutissement du processus de démocratisation instauré depuis 2006 et mise en place de nouvelles institutions politiques stables (élections générales fin 2011) - Consolidation de la paix sur la quasi-totalité du pays et stabilité de la sécurité - Processus de décentralisation en cours et mise en place effective des structures décentralisées (Assemblées et Gouvernements) gérées par les élus aux niveaux provinciaux. - La RDC participe au processus d'intégration régionale en Afrique Australe comme membre de la SADC, de la CEAC et du COMESA - Participe aux différents mécanismes d'intégration mis en place par le NEPAD 	<ul style="list-style-type: none"> - La décentralisation reste lente, notamment au niveau des aspects administratifs et financiers - Incidence de pauvreté importante surtout en milieu rural - Faiblesse des conditions socio-économiques et difficultés pour le Gouvernement de mettre en œuvre des politiques permettant d'inverser la tendance - Corruption; faiblesse du système administratif - Jeunesse des institutions décentralisées et renouvellement difficile des ressources humaines dû à la faible qualification des générations ayant subi les nombreux conflits - Dégradation généralisée des ressources naturelles et processus de désertification intense, insuffisance des infrastructures sociocommunautaires, 	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Priorité du Gouvernement centrée sur la lutte contre la pauvreté et sur le développement rural comme facteur de croissance économique - Réforme fiscale, ouverture des marchés et avantages comparatifs de la RDC dans la sous-région de l'Afrique Australe - Réforme de l'administration publique avec approche multi-bailleur sans coordination - Emergence et dynamique du secteur privé et de la société civile - Potentiel agricole riche et varié <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque de résurgence de l'insécurité dans certaines régions du 	Reconnaissance par le Gouvernement que la pauvreté touche en majorité les populations rurales, plus particulièrement les jeunes sans emploi et les femmes qui doivent être les bénéficiaires prioritaires des programmes de développement

	- Partenaire important du FIDA	<p>insuffisance de prise en compte par les communautés de l'emploi des jeunes et de tous du genre, ce qui diminue l'impact des interventions de développement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse des ressources humaines au niveau décentralisé et capacités humaines et financières insuffisantes par rapport aux besoins - Très faibles taux de scolarisation et d'alphabétisation des adultes et plus particulièrement des femmes (10%), qui sont contraintes à la diffusion et l'adoption des technologies nouvelles 	<p>pays</p> <ul style="list-style-type: none"> - Immensité du pays – difficile à contrôler/maîtriser 	
2. Ministère de l'Agriculture				
Secrétariat Général de l'Agriculture	Existence du personnel avec une bonne formation de base	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un programme de formation continue des Ressources humaines - Manque de moyens d'intervention sur le terrain - Concentration du personnel au niveau central - Irrégularité du décaissement du budget d'investissement et de fonctionnement - Vieillesse des cadres 	<p>Opportunités Reprise de la Coopération bilatérale et multilatérale</p> <p>Risques Incertitude du budget de fonctionnement et d'investissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère technique de tutelle habituel des projets FIDA - Le projet de restructuration des services centraux et déconcentrés du Ministère de l'Agriculture est appuyé par la CTB et la

		de l'administration et lenteurs dans le processus de mise à la retraite et de remplacement		Banque Mondiale pour sa mise en œuvre. Il permettra d'améliorer la qualité des services publics agricoles
Directions et Services nationaux	Structure représentée au niveau central	<ul style="list-style-type: none"> - Faible couverture nationale - Insuffisance du personnel du point de vue qualitatif et quantitatif - Insuffisance et irrégularité du budget de fonctionnement alloué au secteur de la pêche et de l'agriculture - Absence de définition claire des rôles et fonctions du personnel 	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence des technicien bien formés (avant les années 1990) en quête d'emplois - Reprise de la coopération bilatérale et multilatérale <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible nombre de jeunes techniciens bien formés (après les années 1990) en quête d'emplois - Incertitude de la libération du budget de fonctionnement et d'investissement - Absence de volonté politique de réorganiser le Ministère permettant de rationaliser la multitude de structures et les conflits de compétence 	
Services locaux				
Inspections provinciales	Le personnel des inspections Provinciales de l'Agriculture est en place	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de mobilité du personnel de terrain par manque de moyens logistiques et de budget ad hoc 	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de vacances des postes pour le recrutement de jeunes cadres 	

		<ul style="list-style-type: none"> - Vieillessement du personnel des services de l'Etat - Faiblesse du système d'information régulier et d'échanges entre les structures décentralisées et les structures centrales de l'Etat - Conflit d'attribution entre services de l'Etat du Ministère de l'Agriculture et du développement Rural - Manque de définition claire des rôles et des fonctions du personnel - Absence de programme de vulgarisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise de la coopération bilatérale et multilatérale <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des cadres dans les secteurs de la pêche et de la pisciculture réduit le niveau d'appui aux producteurs (artisans pêcheurs et pisciculteurs - Absence de volonté politique de régler les conflits d'attribution entre ministères 	
Services publiques (ex : SENACEM, REGIDESO, SNV, SNSA, SENADEP, SENAQUA, SENAFIC, SENIVEL, SENAMA	Représentation au niveau provincial	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance (quantitative et qualitative) des cadres - Absence de moyens de travail : bureau, équipements bureautiques, moyens de déplacement - Absence des données sur la pêche et l'aquaculture - Manque de motivation en termes de paiement des salaires 	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'un plan directeur et d'un document de politique et stratégie de développement - Postes vacants au niveau provincial - Reprise de la coopération avec les pays donateurs et les organismes multilatéraux <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de volonté politique de rationaliser les fonctions dévolues à la structure notamment 	

			la cessation des fonctions marchandes et le renforcement des fonctions régaliennes - L'incertitude du budget de fonctionnement et d'investissement - Désertion du personnel en raison des conditions difficiles de travail	
Recherche agricole (INERA, ICRAF, ADRAO, IITA...)	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une expertise dans certains centres - Bonne connaissance des situations locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de moyens de déplacement et d'équipement en fonction des provinces - Budget de fonctionnement très insuffisant 	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des techniciens agricoles - Production des semences de pré-base et abse <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incertitude du budget de fonctionnement et d'investissement 	
Les inspections territoriales de l'Agriculture	Le personnel est en place au niveau des territoires	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance et vieillissement du personnel - Absence totale des moyens de déplacement - Absence totale des équipements de travail - Conditions de travail très précaires : vieillissement des bâtiments des bureaux - Absence de motivation en termes de paiement des salaires - Absence des stratégies de décentralisation 	<p>Opportunités</p> <p>Les inspections provinciales disposent de vacances de postes pour d'autres techniciens agricoles et de pêche.</p> <p>Risques</p>	

3. Prestataires de services

<p>Organisations Paysannes (et leurs faïtières)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre important de groupements mis en place par les projets - Structuration en cours - Reconnaissance juridique 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de formation et isolement dans certaines localités - Analphabétisme des membres - Représentation des jeunes et des femmes encore faible - Irrégularité des cotisations dans plusieurs OP - Faible voire absence de structuration des faïtières - Peu d'expérience dans l'animation, sensibilisation, communication 	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Porte d'entrée pour les activités des projets FIDA - Les formations de l'INADES permettent une meilleure restructuration des OP (dont plusieurs ont élaboré leur Plan de Développement Communautaire) et une plus grande auto-gestion. - Plusieurs OP deviennent progressivement des acteurs économiques locaux à l'écoute des besoins de leurs membres et interlocuteurs des services publics et opérateurs privés <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vulnérabilité des OP du fait d'une faible autonomie sans l'aide des PTF et des opérateurs privés - Difficulté pour pérenniser les faïtières 	
-----------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Opérateurs privés	Présence de quelques opérateurs, en fonction de leur domaine de compétence (agro-business, BTP, services financiers, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - En fonction de leur taille, ressources humaines et financières limitées - Expérience qui peut être limitée dans des zones rurales et enclavées - Expérience qui peut être limitée dans le transfert de compétences dans un contexte de faiblesses des capacités des petits producteurs et des populations rurales 	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - La taille du marché dans les différentes zones de la RDC peut rendre très profitable le retour sur investissement - Contribution au développement d'une économie locale <p>Risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découragement de l'investissement à cause des délais pour disposer d'une main d'œuvre qualifiée - Découragement à cause de l'environnement des affaires - Le choix d'un investisseur inapproprié (davantage soucieux de ses seuls intérêts) peut rendre plus difficile le développement local 	
-------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Dossier clé 3: Initiatives complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariats

Donateurs	Nature Projets/Programmes	Couverture Géographique	Etat	Synergie potentielle
PCP (Banque Mondiale, FAO, DFID, USAID...)	Plusieurs composantes (sécurité, agriculture, emploi des jeunes, etc.)	L'Ouest de la RDC	2012-2016	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien des PRAPE et PRAPO dans le cadre de la composante agricole du PCP - Synergie de tous les projets du Programme-Pays dans le cadre de la composante emploi des jeunes
Banque Mondiale	Programme d'Appui à la Réhabilitation et à la Relance de l'Agriculture (PARRSA)	Provinces de l'Equateur et Kinshasa (Pool Malebo)	2010-2015	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration et augmentation de la production végétale, agricole et animale par les petits producteurs - Réhabilitation de plus de 2.500 Km des infrastructures routières - Appui institutionnel aux Ministères de l'Agriculture et du Développement rural (appui au recrutement de 500 agronomes)
Banque Africaine de Développement	Programme d'Appui à la Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural (PARSAR)	Provinces du Bas-Congo et du Bandundu	2004-2012	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de la production agricole - Réhabilitation des infrastructures de base - Appui institutionnel
	Projet de Réhabilitation du Secteur Agricole et Rural (PRESAR)	Provinces du Katanga, Kasai Oriental et Kasai Occidental	2006-2013	
FAO	Appui aux politiques et programmes dans le secteur agricole	Province de Kinshasa	2010-2011	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation sur les politiques sectorielles (divers aspects de la politique agricole) - Sous-traitance des activités ou sous-composantes (multiplication de boutures, petits ruminants...) - Synergie et complémentarité
	Appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers le développement de la filière Soja	Provinces du Bandundu et du Bas-Congo	2011-2013	
	Appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et lutte contre le Konzo	Province du Bandundu	2011-2013	

CTB	Multitudes d'Initiatives dans le cadre du Programme Indicatif de Coopération (PIC)	National	2010-2013	- Synergie et complémentarité dans le développement agricole (au niveau de la production, des infrastructures rurales, de l'adaptation au changement climatique, etc.)
ONUDI	Appui au Programme national de reconstruction de la RDC pour le rétablissement des conditions de vie et de la consolidation de la paix	Province du Bas-Congo	2011-2012	- Synergie et complémentarité pour la promotion de filières
USAID	Farmers to Market	Province de l'Equateur	2009-2012	- Synergie et complémentarité, notamment dans l'approche filière, dans la professionnalisation des OP et dans l'amélioration de l'accès au crédit pour les OP et leurs membres
	Food Production, Processing and Marketing Project (FPPM)	Provinces de Kinshasa, Bas-Congo et Bandundu	2011-2016	
	DRC Pool Malebo Kingabwa Rice Intensification Project	Province de Kinshasa		
	Promoting Access to Credit to SME's in DRC	National	2012-2015	
Union européenne	Appui à la Relance de la production du bassin vivrier	National	2009-2014	- Synergie et complémentarité (avec la FAO comme agence d'exécution)

FENU, PNUD, DFID	Appui à la Décentralisation et au Développement local	National	2008-2012	- Synergie et complémentarité
FENU, PNUD	Programme d'Appui au Secteur de la Microfinance : PHASE II	National	2010-2014	- Synergie et complémentarité

Dossier clé 4: Identification du groupe cible, questions prioritaires et options envisageables

Typologie	Niveau et causes de pauvreté	Moyens de subsistance	Besoins prioritaires	Réponse du COSOP
Petits producteurs pratiquant l'agriculture, l'élevage et la pêche	Niveau de pauvreté: élevé <ul style="list-style-type: none"> - Accès très limité aux services financiers - Isolement et accès difficile aux marchés - Exploitation de très petites dimensions - Faible accès aux techniques de production, intrants et information - Faible organisation - Accès très limités aux services de santé, d'éducation et à l'eau potable - Accès limité au foncier - Persistance des tracasseries administratives et militaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture de subsistance - Chasse, pêche, élevage de petits ruminants et de porcs et cueillette diverse - Travaux champêtres rémunérés 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès aux services et appuis financiers - Réhabilitation des pistes agricoles et des voies navigables - Organisations paysannes - Accès aux intrants, aux technologies et à la formation - Organisation de la commercialisation - Développement de cultures pérennes - Alphabétisation fonctionnelle - Formation en comptabilité simplifiée et gestion - Services sociaux de base: eau potable, éducation primaire, soins primaires de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation et entretien des pistes et des voies navigables secondaires - Accès aux intrants et construction de nouveaux marchés et d'infrastructures de conservation et de stockage (chambre froide), etc. - Appui aux investissements - Appui-conseil - Formations diverses - Développement de sources alternatives de revenus - Collaboration avec d'autres PTF promouvant le développement des services financiers pour le secteur agricole
Jeunes (de 15 à 25 ans), y compris les jeunes à risque	Niveau de pauvreté: très élevé <ul style="list-style-type: none"> - Dépendance des parents - Faible voire aucune formation - Très faibles revenus - Accès très limité aux facteurs de production et aux services financiers - Sous-emploi et chômage 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités de petit commerce (jeunes filles) - Emigration vers les villes et zones rurales proches de ces villes - Appui de la famille élargie et des parents - Travail rémunéré occasionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Membres des OP - Formation professionnelle - Alphabétisation fonctionnelle pour ceux non scolarisés et/ou déscolarisés - Accès aux services et appuis financiers - Accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Insertion dans les OP - Appui-Conseil - Recapitalisation des exploitations et relance de l'élevage (métayage) - Appui aux filières porteuses - Formations diverses dans le secteur agricole et/ou dans les secteurs connexes - Collaboration avec d'autres

	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'opportunité - Accès très limité au capital et aux technologies - Accès limité au foncier - Persistance des tracasseries administratives et militaires 		(insertion dans l'économie) <ul style="list-style-type: none"> - Appui financier (par le recours au crédit) - Accès prioritaire aux facilités du programme 	PTF promouvant le développement des services financiers pour le secteur agricole
Femmes , notamment chefs de ménage (veuves, mères célibataires, femmes divorcées, filles-mères, jeunes filles)	Niveau de pauvreté: très élevé <ul style="list-style-type: none"> - Accès très limité aux facteurs de production et aux services financiers - Discriminations - Charge familiale élevée - Manque de temps disponible pour des activités génératrices de revenus et la formation - Pas de protection sociale pour les personnes âgées et les jeunes filles à risque - Accès limité au foncier - Persistance des tracasseries administratives et militaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités de petit commerce - Travaux champêtres - Transport des récoltes - Transformation des produits agricoles - Pêche en groupe (surtout avec les nasses) - Cueillette - Travaux salariés précaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Membres des OP - Accès aux services et appuis financiers - Formations professionnelles - Alphabétisation fonctionnelle pour celles non scolarisées et/ou déscolarisées - Accès à l'eau potable et aux soins de santé - Accès prioritaire aux facilités du programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des parties prenantes en matière d'équité hommes-femmes - Recapitalisation des femmes les plus démunies - Promotion de techniques améliorées de transformation agricole - Promotion des cultures et spéculations pratiquées par les femmes - Collaboration avec d'autres PTF promouvant le développement des services financiers pour le secteur agricole
Populations autochtones	Niveau de pauvreté: très élevé <ul style="list-style-type: none"> - Forte mobilité saisonnière - Pratique courante du troc à des conditions défavorables - Nonaccès aux services financiers et aux technologies - Faible accès à l'éducation et à la formation - Faible accès aux services sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Cueillette - Chasse - Pêche occasionnelle - Travaux champêtres pour les Bantous - Dépendance pour des raisons de coût réduit de la main d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation, information et sensibilisation - Amélioration de l'accès aux services de base (santé, éducation, eau potable) - Organisation - Alphabétisation fonctionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des leaders et chefs coutumiers, points d'ancrage pour encadrer et accompagner les groupes cibles - Promotion d'activités génératrices de revenus et d'autonomisation des populations sédentarisées (à définir)